



Tribune

ADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Ligue nationale
Le Canadien
demeure invaincu
Page D3

Hockey junior
Les Castors incapables
de se relever
Page D1



SHERBROOKE / SAMEDI 13 OCTOBRE 2001 / 92e ANNÉE / NO 200

1.75\$ plus taxes

Les dés sont jetés dans le Nord

Cinq des 19 postes de conseillers de la ville nouvelle de Sherbrooke sont déjà comblés

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les électeurs du Nord de Sherbrooke ont déjà exprimé leurs choix au conseil municipal de la Ville nouvelle de Sherbrooke dans trois des quatre quartiers de leur arrondissement. Chantal L'Espérance, Dany Lachance et Jacques Testulat ont été proclamés élus par acclamation hier et sont maintenant assurés d'un des 19 sièges au conseil municipal de la ville unifiée.

Parmi leurs collègues siégeant avec eux au conseil municipal de l'actuelle Ville de Sherbrooke, Jean-François Rouleau est le seul autre candidat confirmé dans ses doubles fonctions de conseiller municipal et de conseiller d'arrondissement. Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, obtient également, faute d'opposition, un laissez-passer pour le conseil municipal comme représentant du district 2.3.

Tous les autres maires des villes impliquées dans la fusion, à l'exception de Georges Emond, de Deauville, qui quitte la politique municipale, devront passer par une élection pour continuer à représenter leur population.

Manque d'intérêt?

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, et son homologue de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, ont déclaré hier ne pas craindre un manque d'intérêt des électeurs Nord, où les dés sont en bonne partie jetés. Avec plus de 23 000 électeurs, cet arrondissement est le deuxième plus peuplé de la Ville nouvelle.

«C'est un scénario que les membres de mon organisation avaient prévu. Nous redoublerons d'ardeur pour que les citoyens du Nord participent au vote à la mairie», a commenté le maire Perrault, qui a longtemps été conseiller



Élus sans opposition, Jacques Testulat, Jean-François Rouleau, Chantal L'Espérance, Dany Lachance et Francis Gagnon sont assurés d'avoir un poste de conseiller lorsque la ville nouvelle de Sherbrooke ouvrira sa première séance du conseil. De son côté, Nicole Bergeron (2e à gauche) a également eu droit à un passe-droit dans l'arrondissement 1, à Bromptonville.

de ce quartier et qui y a recueilli un fort taux d'appui lors des deux précédentes courses à la mairie.

«Les élections par acclamation ne devraient pas affecter la participation le 4 novembre. Il est difficile de faire sortir le vote dans un quartier lorsqu'il n'y a pas d'élection à la mairie mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Je m'attends à ce que les électeurs du Nord participent massivement au choix du premier maire de la Ville nouvelle», a pour sa part déclaré Richard Gingras.

Adversaire commun

MM. Gingras et Perrault auront un adversaire commun dans la lutte à la mairie, Léon Paquette, un résident du centre-ville davantage connu sous le surnom *Mon oncle Léon*, qui est proche du milieu communautaire. M. Paquette a mené une croisade l'été dernier pour forcer la Ville et la Corporation métropolitaine de transport en commun (CMTS) à rouvrir les toilettes publiques à la Place du dépôt.

Hubert Richard, qui a été candidat à la mairie de Sherbrooke lors de l'élection municipale de 1998 et dont le militantisme municipal un peu trop insistant a conduit à l'émission d'une ordonnance de Cour lui interdisant de fréquenter l'hôtel de ville, a déposé sa candidature comme représentant centre-ville quelques heures avant la fin de la période autorisée. Il se mesurera à Serge Paquin.

Outre les trois candidats à la mairie, 37 personnes convoitent les quatorze

autres postes à combler au conseil municipal. Rappelons que les personnes qui seront choisies pour siéger à l'hôtel de ville seront par le fait même désignées pour siéger au conseil de leur arrondissement.

À Bromptonville et Lennoxville, les électeurs auront également à se choisir des représentants d'arrondissements. Un de ces postes appartient à Nicole Bergeron, dans l'arrondissement 1, à Bromptonville. Mme Bergeron a aussi été élue par acclamation.

La mosaïque des candidats district par district - pages A8 et A9

Un portrait de Richard Gingras et Jean Perrault qui s'adressent aux lecteurs -page A10

Un tableau complet des candidats en lice dans la région -page B12

La psychose de l'anthrax gagne Sherbrooke

Un colis suspect cause plus de peur que de mal à l'Université

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Après le quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal et les postes douaniers de Philipsburg et Lacolle cette semaine, la psychose des colis suspects a gagné l'Université de Sherbrooke, hier matin.

Comme dans les cas précédents, il y a eu plus de peur que de mal sur la colline universitaire, sherbrookoise, avec ce colis suspect retrouvé dans la voie de service située à l'arrière de la faculté d'administration.

Les artificiers de la Sûreté du Québec, appelés sur les lieux, ont choisi d'apporter le colis de forme cylindrique

à Montréal, pour y faire des expertises plus poussées.

Le relationniste au SPRS, Michel Martin, confirme que le tube d'environ 12 pouces de long par cinq pouces de diamètre, ne contenait pas d'explosif.

«Les artificiers n'ont voulu prendre aucune chance. Ils feront des analyses pour déterminer s'il y a présence de substances chimiques à l'intérieur», explique M. Martin.

La Gendarmerie royale du Canada a aussi été appelée sur les lieux, étant donné la possibilité que ce colis suspect soit en lien avec une organisation terroriste.

Michel Martin mentionne que le colis, qui a tenu en haleine les autorités une bonne partie de la journée, a été retrouvé par un employé de l'institu-



Un colis suspect trouvé à l'Université de Sherbrooke subira des expertises plus poussées à Montréal.

tion, jeudi soir, à l'extérieur des résidences attenantes au boulevard Université.

«L'employé a pris le colis et est allé le déposer dans la voie de service à l'arrière de la faculté d'administration. Il a médité toute la nuit sur cet objet qu'il croyait être un déchet. Mais ses doutes l'ont amené à informer le chef de la sé-

curité de l'université. Après avoir pris connaissance de l'affaire, il nous a alertés vers 10h30», indique Michel Martin.

L'employé de l'Université de Sherbrooke a été rencontré par les enquêteurs du SPRS et dû subir des examens de Santé Canada.

Aucune évacuation n'a été nécessaire à l'Université de Sherbrooke étant donné que le colis suspect se trouvait

loin des bâtiments. Mais un périmètre de sécurité a interdit l'accès à ce chemin à flanc de montagne durant ces opérations.

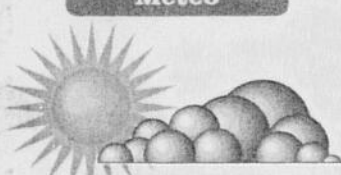
Un quatrième cas d'anthrax découvert à New York -page D11

SHERBROOKE AUTOHAUS

4421, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-2834



Météo



PASSAGES NUAGEUX
Maximum 21 Minimum 8

Index

Ann. classées... C1, D7	Loterie.....A2
Arts.....G1, H1	Messier.....F4
Centre-Québec.....E2	Météo.....C7
Chez nous.....E1	Mots croisés.....C8, H8
Décès.....D8	Opinions.....A14
Économie.....B1	Sports.....D1
Horoscope.....H8	Tourisme.....F1

Notre réputation est fondée sur une approche conservatrice et prudente en matière de gestion de portefeuille. Nous pouvons vous aider à atteindre vos objectifs financiers, sans vous faire perdre le sommeil!

Richard Adam B.A.A.
Administrateur 819. 829. 5540

Bruno Giangioppi L.L.B., D.D.N.
Associé en placement 819. 829. 5731

ScotiaMcLeod

* Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-France. Scotia Capital Inc. est un usager autorisé de la marque. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capital Inc. Membres du F.C.P.I.

1.800.567.7384

À LIRE LUNDI



Mérite estrien:
Le bénévolat un loisir pour Robert Parr

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR
André Roberge

ADJOINTS
Steve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Casteau

ADJOINT
Serge Nadeau

Des camelots qui bravent les éléments

Réal Létourneau a déjà livré La Tribune

David Bombardier
SHERBROOKE

Que le petit matin soit ensoleillé, pluvieux, venteux ou enneigé, les camelots bravent les éléments pour livrer La Tribune à votre porte tous les jours avant 7h. Ces jeunes en sont bien souvent à leur premier emploi et nombre d'entre eux ont su faire fructifier leurs pourboires hebdomadaires.

C'est notamment le cas de Réal Létourneau, camelot de La Tribune devenu aujourd'hui vice-président régional de la grande firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Pendant deux ans, tout juste avant de mettre les pieds à l'école secondaire, M. Létourneau a desservi une cinquantaine de clients répartis sur deux parcours différents, en 1964 et 1965.

«Je couvrais les rues Papineau et Codère ainsi que la 9e Avenue, de même que le secteur de la Bruyère et la 12e Avenue», précise-t-il.

À l'époque et jusqu'à la fin des années 1960, La Tribune était livrée sur l'heure du dîner. «Je mangeais à la saucette et j'en avais pour trois quarts d'heure. Mon Dieu que le samedi, c'était pesant!» se rappelle aujourd'hui M. Létourneau à l'occasion de la Journée internationale des camelots.

L'expérience semble lui avoir été très bénéfique: «C'est là que j'ai appris à compter et je suis devenu comptable!» explique-t-il avec un petit sourire aux lèvres. Plus sérieusement, M. Létourneau croit que cet emploi lui a permis d'apprendre ce que sont la discipline, le respect, le service à la clientèle et la ponctualité. «Être camelot, ça responsabilise», estime-t-il.

S'il ne se souvient pas d'avoir vécu une mauvaise expérience liée à son emploi, le vice-président régional se rappelle bien l'utilisation qu'il faisait de ses pourboires: une petite frite ou un cornet en guise de récompense pour le



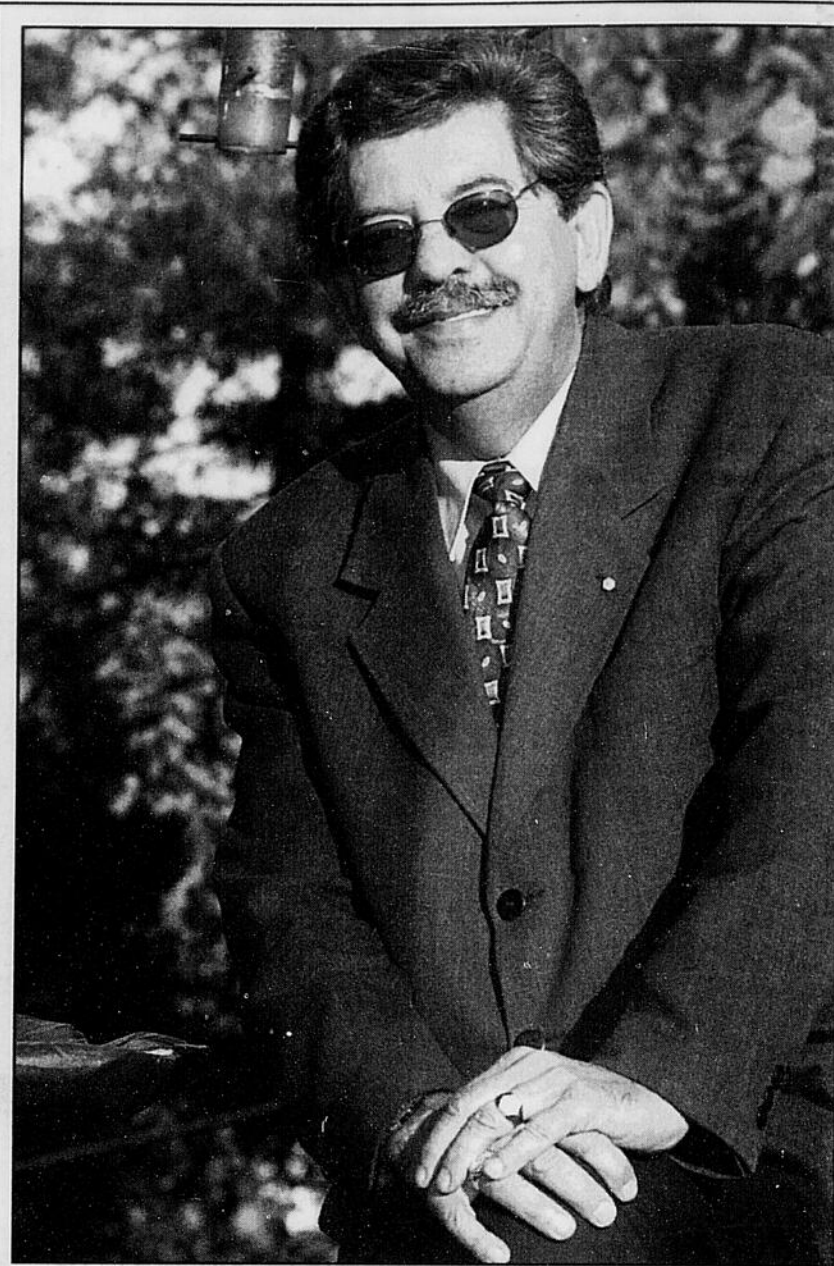
Maintenant vice-président régional chez Raymond Chabot Grant Thornton, Réal Létourneau a déjà livré La Tribune aux abonnés. «Je suis content de l'avoir vécu», se rappelle-t-il à l'occasion de la Journée internationale des camelots.

travail bien fait. «Et pendant le temps des Fêtes, on en avait, des pourboires!»

Aujourd'hui, M. Létourneau a son bureau au coin des rues King Ouest et Belvédère, avec une vue superbe sur Sherbrooke. Ce sont ses trois enfants qui ont pris la relève en tant que camelots, comme quelque 850 autres jeunes âgés en moyenne entre 12 et 16 ans.

Ceux-ci couvrent 1100 parcours différents qui comprennent chacun 25 abonnés. Une soixantaine de camelots motorisés livrent aussi quelque 150 copies chacun de La Tribune.

La Tribune remercie tous ces camelots en cette Journée internationale des camelots. Un hommage leur est rendu en page F8 de cette édition.



Cet homme qui sourit à belles dents, c'est Michel Beauchemin. Lui, il en est à sa deuxième vie. Façon de parler bien sûr, puisqu'il n'est plus tout à fait le même homme depuis qu'il a subi une greffe d'un rein.

La deuxième vie de Michel Beauchemin



Mario GOUPIL

«Je suis un gars vraiment chanceux. J'ai été chanceux toute ma vie...»

Il est midi et le gars qui est assis devant moi au restaurant n'arrête pas de me répéter à quel point la vie est belle et qu'il se considère comme un homme chanceux. C'en est presque gênant pour moi qui ne cesse de me plaindre depuis le matin. Je me suis levé avec l'envie de tout jeter par-dessus bord, à commencer par le job de chroniqueur. Que voulez-vous, il y a des journées comme ça. Vivement les deux semaines de vacances qui me sont promises...

Cet homme qui sourit à belles dents, c'est Michel Beauchemin. Lui, il en est à sa deuxième vie. Façon de parler bien sûr, puisqu'il n'est plus tout à fait le même homme depuis qu'il a subi une greffe d'un rein.

Michel Beauchemin a 55 ans. Il y a six ans de cela, il s'est levé un matin pour aller faire pipi. C'est le sang, rien que du sang, qui a giclé. Paniqué, il n'a rien voulu dire à sa blonde. Il est allé plutôt s'asseoir sur la galerie où, tout de suite, un terrible souvenir lui est revenu à la mémoire. C'était le 28 septembre 1959, le jour de la fête de Saint-Michel. Comment l'oublier, d'autant plus que sa famille habitait Ville Saint-Michel, à Montréal. Ce soir-là, pendant le souper, le petit Michel, enfant unique, a vu son père s'effondrer sur le plancher de la cuisine. Il le regardait à l'extrémité de la table quand il l'a vu basculer en bas de sa chaise. Son père n'a jamais repris conscience et il est mort la nuit suivante. Il avait des reins polykystiques. À l'époque, la médecine ne pouvait rien faire pour lui.

La maladie étant héréditaire, Michel a appris à 36 ans qu'il avait aussi des kystes sur les deux reins. «Mais j'étais chanceux, la médecine avait beaucoup évolué», dit-il.

Chanceux, il l'a été pendant 13 an-

nées, soit jusqu'au moment où il a vu tout ce sang au fond de la toilette. Michel se doutait bien de ce qui lui arrivait. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital où on a dû lui retirer un rein peu de temps après. On a du même coup placé son nom sur la liste des patients en attente d'une greffe.

«J'ai été chanceux puisque pendant trois ans et demi, à raison de trois fois/semaine, j'ai pu recevoir mes traitements en hémodialyse par les soirs, ce qui me permettait de continuer à travailler le jour», explique celui qui, ironie du sort, oeuvre en tant que représentant médical pour gagner sa vie.

Le 9 mars 1999, Michel Beauchemin est tiré de son sommeil par un appel en provenance du CHUS. On lui annonce que l'on vient de lui trouver un rein parfaitement compatible. «Je me suis dit: à la grâce de Dieu. Après tout, j'ai été chanceux toute ma vie...»

Chanceux, il l'avait été encore une fois puisque l'attente, dans son cas, n'avait duré que trois ans et demi. Certaines personnes doivent attendre beaucoup plus longtemps. Même que plusieurs ne reçoivent jamais d'appel. Tellement chanceux, Michel Beauchemin était de retour à la maison moins d'une semaine après la greffe de son nouveau rein...

À 55 ans, vous devinez bien sûr que Michel Beauchemin goûte et apprécie chaque moment de la vie.

«La vie est belle, dit-il. Encore plus quand il n'y a plus d'épée de Damoclès suspendue au-dessus de votre tête. Je ne me couche jamais sans remercier le bon Dieu pour la journée qu'il vient de me donner.»

Les priorités de Michel Beauchemin ont bien changé. Maintenant, il n'hésite jamais à se faire plaisir. À réaliser ses rêves, autant que faire se peut bien sûr. Il vient justement d'en concrétiser deux en acquérant un «Fifth Wheel» et en s'offrant une croisière autour de la Méditerranée en compagnie de sa conjointe.

«On a une vie à vivre, alors il faut en profiter...», lance-t-il.

Surtout quand c'est la deuxième...
mgoupil@latribune.qc.ca

Note spéciale au sujet du magazine voilà!

À nos lectrices et lecteurs,

Nous désirons vous informer qu'à la suite de renseignements erronés transmis par l'un de nos fournisseurs, une erreur s'est glissée dans l'édition du magazine télé voilà! que vous recevez aujourd'hui. La programmation détaillée des films du samedi 13 octobre, telle que présentée en page 9, est en effet inexacte. Afin de remédier à cette situation, vous trouverez la version corrigée à la page H3 de la présente édition.

Veuillez accepter nos excuses pour les désagréments causés par cette situation exceptionnelle. Merci.

Erratum

Dans l'édition de samedi dernier, le texte «Des allures de géants» rapportant les funérailles de l'homme d'affaires Léopold Drolet, citait un hommage lu par le docteur Jules Bureau. Il s'agissait plutôt du notaire et ami du défunt, le notaire Vincent Thibodeau.

Nos excuses.

Pas toujours évidente, la vie de délateur

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Pas toujours évidente, la vie de délateur.

Sans compter des ennemis qui cherchent à le traquer, il lui faut changer d'endroit quand il se sent repéré. Pour brouiller les pistes, il lui faut utiliser un nom autre ou différent de celui qu'il a toujours donné tout au cours de sa vie... et il arrive qu'en changeant de nom, il signe des chèques personnels avec un nom autre que celui qui a ouvert le compte bancaire...

Sans aller plus loin, pour éviter de se perdre dans un dédale d'explications, soulignons tout simplement que la Cour d'Appel du Québec a acquitté un délateur concernant deux chefs d'accusation portés contre lui.

On reprochait à Noël Ferland, un délateur pour la Sûreté du Québec depuis 1996, six chefs de fabrication de faux et autant de chefs d'utilisation de faux.

Les délits avaient été commis à Victoriaville, à l'automne 1997, au détriment de son locateur.

Pour assurer sa sécurité, Ferland avait dû déménager à St-Hyacinthe, dans un premier temps. Un représentant de la SQ lui avait alors suggéré d'utiliser un des autres prénoms qui figurent à son acte de naissance.

Un premier bail est signé sous le nom de Jean-Claude Ferland. Comme l'appelant a été repéré, un nouveau déménagement est effectué et Ferland s'est retrouvé à Victoriaville.

Nouveau bail sous le même prénom et pas moins d'une vingtaine de chèques au nom de Jean-Claude Ferland sont signés et acceptés par l'institution financière concernée.

Les problèmes commencent à l'automne de 1997 quand Ferland se met à accuser du retard dans ses versements de loyer. Pour calmer son locateur, il a signé une série de six chèques qui rebondissent: provision insuffisante.

Le locateur s'est rendu à l'institution financière pour apprendre que c'est un Noël Ferland qui a ouvert le compte.

De là découlent les accusations que l'on sait.

Les trois juges de la Cour d'Appel ont rappelé la disposition à l'effet que trois éléments doivent être réunis pour que l'on puisse conclure à une fabrication d'un faux. Il doit y avoir un faux document; le prévenu doit savoir qu'il est faux; enfin il doit présenter une intention spécifique que le faux soit utilisé pour porter préjudice à autrui.

lotto-québec

Mini Tirage du 2001-10-12

NUMÉROS	LOTS
780913	50 000 \$
80913	5 000 \$
0913	250 \$
913	25 \$
13	5 \$
78091	1 000 \$
7809	100 \$
780	10 \$

Rancho Tirage du 2001-10-12

04	09	13	15	18
19	28	30	35	37
40	41	46	49	55
60	61	63	64	65

Extra Tirage du 2001-10-12

05	09	10	18	20	23	46
----	----	----	----	----	----	----

Super 7 Tirage du 2001-10-12

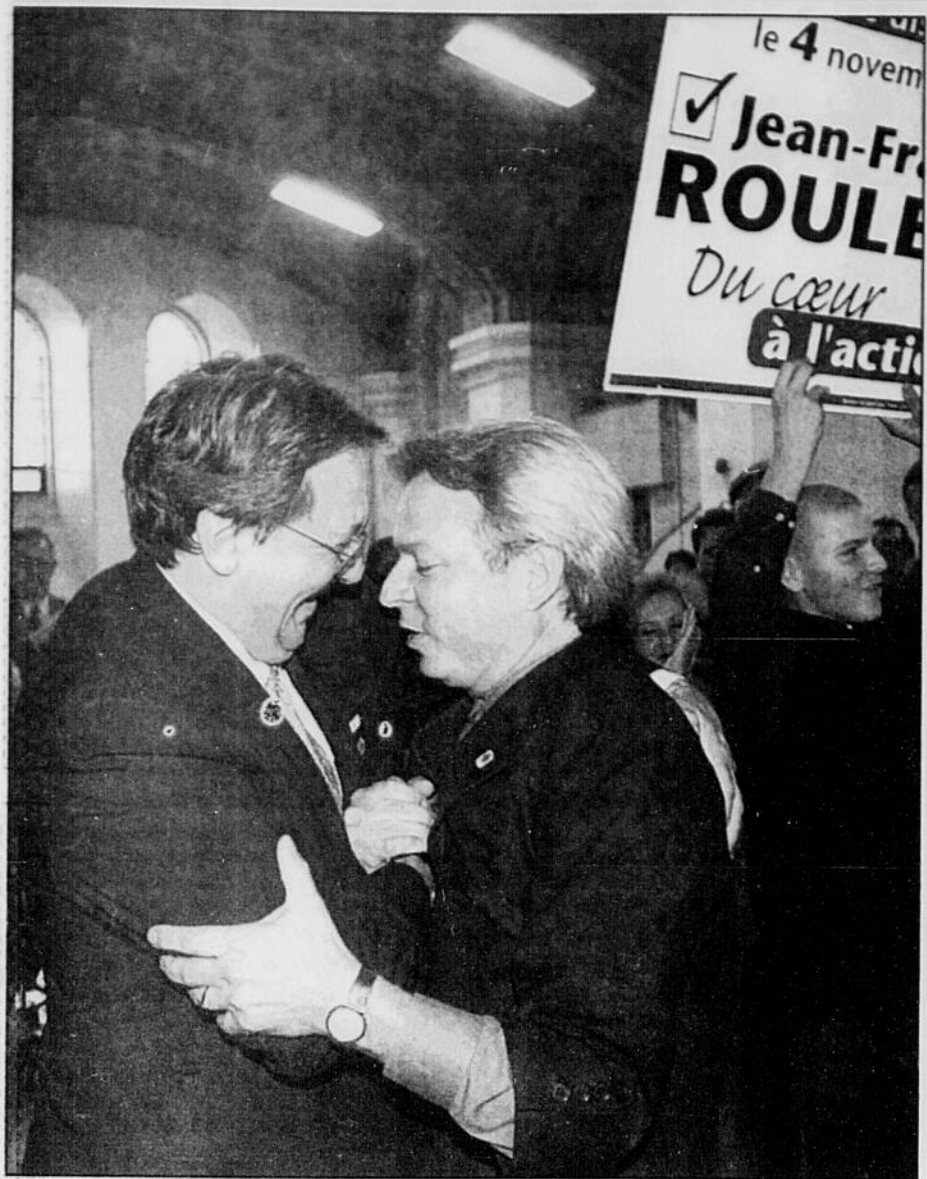
05	09	10	18	20	23	46
----	----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire 04

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

V.A. L. RÉSLAM DES TIRAGES DE LOTTO-QUÉBEC



Les candidats sont toujours fiers d'être élus par acclamation. Cela laisse entendre que les adversaires potentiels les jugeaient tellement bien en selle dans leur fief qu'ils n'ont pas osé se frotter à eux. Francis Gagnon et Jean-François Rouleau ont partagé leur fierté d'être parmi les quelques candidats élus par acclamation à la fermeture des mises en candidature hier.

Gagnon ne craint pas de payer un prix pour sa neutralité

Les élections municipales

4 novembre 2001

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, réitère son intention de rester à l'écart de la course à la mairie et dit ne pas craindre que sa neutralité lui coûte un poste important au sein de la future administration municipale.

M. Gagnon s'est réjoui hier du vote de confiance renouvelé par ses

concitoyens de Fleurimont. Il a déclaré que ce n'est pas parce qu'il a maintenant l'assurance de siéger au conseil municipal de la ville unifiée qu'il fera un choix entre Richard Gingras ou Jean Perrault avant le 4 novembre.

Le maire de Fleurimont soutient que son appui n'a pas été courtisé par les candidats impliqués dans la course à la mairie moyennant la promesse de lui confier un rôle de premier plan au sein du conseil municipal.

«Je n'ai reçu aucune proposition de cette nature. Ma philosophie comme conseiller municipal ne sera pas différente de celle que j'ai toujours tenté d'appliquer comme maire: les meilleurs éléments doivent être utilisés aux meilleurs endroits», a-t-il dit.

Pas une préoccupation

M. Gagnon ne se préoccupe pas de savoir si d'autres ont obtenu quelques garanties pour s'afficher pu-

bliquement aux côtés de Richard Gingras ou de Jean Perrault.

«Je ne vois pas en quoi ma neutralité pourrait être un désavantage. Si ça devait être le cas, je n'aurais pas de difficulté à assumer cette réalité», a commenté à ce sujet le maire de Fleurimont.

Jean Perrault s'est empressé de féliciter Francis Gagnon pour son élection comme conseiller municipal de la Ville nouvelle. Le maire de Sherbrooke a indiqué qu'il ne tenterait aucunement d'influencer son homologue de Fleurimont et qu'il ne lui tiendra pas rigueur pour sa neutralité.

«M. Gagnon est un homme que j'estime beaucoup. J'ai eu la chance de travailler avec lui dans différents dossiers et j'aurai sans doute la plus grande considération pour lui si jamais j'ai à former des comités pour diriger la future ville. Mais avant de spéculer là-dessus, je vais me concentrer sur ma campagne électorale avec l'espoir d'être élu le 4 novembre», a prudemment déclaré M. Perrault.

Tous les premiers élus ont la même attitude

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le mot d'ordre semble être donné chez les premiers élus de la nouvelle ville de Sherbrooke: neutralité.

Aucun des six conseillers élus par acclamation (dont un conseiller d'arrondissement) en fin de journée au sous-sol de la cathédrale Saint-Michel ne compte appuyer l'un ou l'autre des candidats qui se mèneront la lutte dans les autres districts jusqu'aux élections du 4 novembre.

Quant aux «machines électorales», ces groupes de bénévoles derrière chaque candidat, les nouveaux conseillers élus hier soir affirment tous que les bénévoles sont libres d'appuyer qui ils veulent.

«Non seulement c'est une question de respect, mais je trouverais malhabile de ma part d'appuyer un candidat et d'avoir à travailler ensuite avec le candidat élu que je n'aurais pas appuyé», dit Chantal L'Espérance, élue dans le district 6.2.

Francis Gagnon, lui aussi élu par acclamation, rappelle la position qu'il a toujours conservée: aucun appui. Quant aux bénévoles derrière lui, «ils sont libres et je n'ai pas entendu dire qu'ils allaient travailler pour un autre candidat dans la campagne électorale», dit-il.

Jean-François Rouleau, Jacques Testulat, Dany Lachance et Nicole Bergeron vont aussi dans le même sens: pas d'appui à d'autres candidats, même pas à l'un ou l'autre de la mairie.



Candidats dans le même district et travaillant ensemble depuis plusieurs années au conseil de ville de Sherbrooke, les conseillers Michel Carrier et Bernard Tanguay se sont serré la main en se rencontrant hier soir: ils sont maintenant adversaires d'ici au scrutin du 4 novembre.

Carrier-Tanguay

L'une des principales luttes entre conseillers déjà en place se disputera certes dans le district 2.5 où deux conseillers d'expérience convoitent le poste disponible, Michel Carrier et Bernard Tanguay.

«Nous sommes deux amis, mais je pense que Bernard n'a pas choisi le bon district. Je travaille ici depuis 15 ans», dit M. Carrier.

Mais Bernard Tanguay réplique: «Michel Carrier se trompe, c'est mon secteur et j'habite même ce district. Juste que le secteur, avec la nouvelle carte, est passé de 4000 à 6700 citoyens.»

Les deux candidats avouent être de bons amis -ils se sont serré la main hier soir- et cumulent plusieurs années d'expérience politique.

Élu par acclamation une fois, Michel Carrier est conseiller municipal depuis 15 ans tandis que Bernard Tanguay, élu sans opposition à trois reprises, siège à l'hôtel de ville de Sherbrooke depuis 19 ans.



France Lacourse

Serge Yves Beauhieu, propriétaire, ainsi que Monique Tardif et Carole L. Couture, conseillères aux ventes, sont fiers d'annoncer la venue de Mme France Lacourse parmi leur équipe. Mme Lacourse, forte de sa grande expérience en tant que conseillère mode se fera un plaisir de vous accueillir chez

PREMIER
DIVERSIMANTO

FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

422, rue King Est
Sherbrooke (Québec) J1G 1B5

Au plaisir!

De l'expérience

Les premiers élus au sein du conseil municipal de la nouvelle ville de Sherbrooke, à savoir Francis Gagnon, Jean-François Rouleau, Jacques Testulat, Chantal L'Espérance et Dany Lachance, (Mme Nicole Bergeron étant pour sa part élue au conseil d'arrondissement 1), ne sont pas des premiers venus en politique. Outre M. Gagnon qui est maire de Fleurimont, les autres siègent tous comme conseillers dans Sherbrooke et Bromptonville.

Avec six postes comblés hier soir parce qu'il n'y avait qu'un seul candidat inscrit à chacun de ces postes, il reste 14 postes de conseillers à combler le 4 novembre, en plus de celui du maire.

Cinquante-trois candidats sont en lice pour tous ces postes et, dans à peu près tous les districts, on retrouve des élus déjà en place. En fait, parmi les 53 candidats qui se livreront une lutte jusqu'aux élections, 22 agissent déjà comme conseillers municipaux.

C'EST ENCORE MIEUX QUAND C'EST MEILLEUR!

L'ÉVÉNEMENT «LE MEILLEUR DE NISSAN»

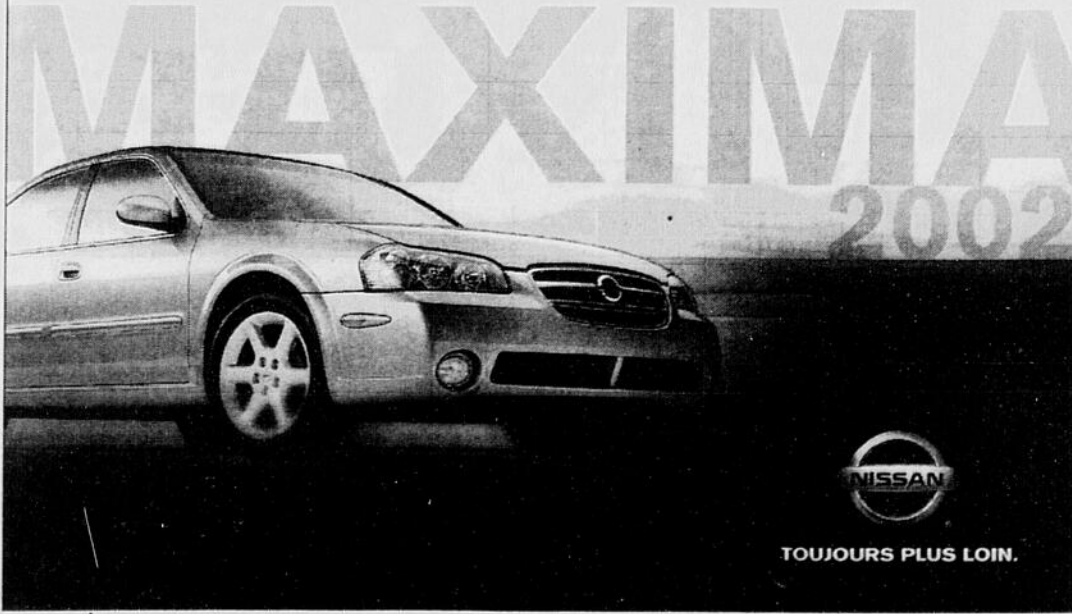
399\$ /mois*

0\$ acompte disponible
Transport et préparation inclus!

LE MEILLEUR C'EST D'EN PROFITER!

• Transmission automatique • Ensemble agrément • Radio AM/FM/CD avec 6 haut-parleurs, 120 watts • Climatiseur avec régulateur automatique • Freins ABS et à disque aux 4 roues • Moteur V6 de 255 chevaux • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce • Assistance routière 24h

4,8%
financement à l'achat**



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE 2002 (U4RG72 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3995\$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçus à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 4,8% à l'achat pour les clients jusqu'à 36 mois. Offre à durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122 55105

MANTEAUX DE DRAPS • LAINE • CUIR • SUÈDE • LAINE BOUILLIE • CACHEMIRE
AGNEAU ET MOUTON RENSERSÉ • JUPES COORDONNÉES • PANTALONS DE CUIR ET DE LAINE

PREMIER
DIVERSIMANTO
FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS

SUR TOUS LES MANTEAUX d'agneau renversé Pour elle et lui

GRATUITS PAIRE DE GANTS ET FOULARD GRATUITS à l'achat d'un manteau

4 JOURS SEULEMENT JEUDI - VENDREDI - SAMEDI ET EXCEPTIONNELLEMENT CE DIMANCHE

ENCORE ET TOUJOURS PREMIER DEPUIS 30 ANS

422, rue King Est, Sherbrooke (819) 564-1337
Sans frais - 1 888 564-1337 Site Web - www.diversimanto.com
Dans l'est, face à la Pharmacie Jean-Coutu



Vue sur SHERBROOKE
 Luc LAROCHELLE
 llarochel@latribune.qc.ca

Un caillou dans les souliers

Jean Perrault marche d'un pas décidé durant la présente campagne et, à moins d'un revirement spectaculaire, c'est lui qui accèdera à la mairie de la ville unifiée le 4 novembre.

Jusqu'ici, M. Perrault n'a pas dérogé de son plan, visiblement préparé de longue date. Au

cours de l'entrevue qu'il a accordée cette semaine à La Tribune, chaque question était suivie d'une réponse appuyée de chiffres, de références, articulée autour d'ambitions et de projections clairement définies, comme si le maire avait paradé devant un comité de sélection. Son entourage a tout prévu. Enfin, presque.

Le maire Perrault a un caillou dans ses souliers qui affecte sa belle assurance: la procédure d'enregistrement sur un ré-

glement d'emprunt de 2,1 M \$ voté sur le tard par le conseil municipal pour confirmer le financement de la Cité des rivières. C'est vrai que les intentions politiques des élus municipaux étaient connues, mais ces intentions ont toujours reposé sur l'espoir d'obtenir rapidement le financement des gouvernements supérieurs.

Chaque jour qui passe soulève une délicate question pour l'actuel maire de Sherbrooke, qui courtise en même temps le vote de ses commentateurs et celui des citoyens de la banlieue: comment justifier que les contribuables de Sherbrooke, à moins de deux mois de leur union avec les voisins, contractent une dette qu'ils seront seuls à rembourser pour des infrastructures dont ils n'auront aucunement profité avant les autres?

Déjà, ils ont déjà investi pas mal d'argent pour le démarrage d'un projet que la fusion nous amènera à poursuivre ENSEMBLE. Au cours des deux dernières années, les Sherbrookoïses ont versé 800 000 \$ pour les dépenses de fonctionnement et de promotion de la Cité des rivières. Le printemps dernier, un emprunt de 237 000 \$ a été

autorisé pour payer des honoraires professionnelles en préparation des aménagements prévus, et souhaitables, autour du lac des Nations.

Parallèlement au règlement d'emprunt susceptible de provoquer des vagues cette semaine, le conseil municipal a approuvé une ponction de 512 979 \$ dans le poste du «payé comptant» et un emprunt de 250 000 \$ au fonds de roulement

des futurs équipements de télécommunication de nos services publics (police, incendie, travaux publics, etc.), au coût de 7,6 M \$, constituait une dépense commune. L'achat de nouveaux autobus pour la CMTS aussi. Pourquoi pas la Cité des rivières, parce qu'il serait risqué politiquement avant l'élection du 4 novembre de heurter la banlieue avec une telle revendication?

« Mais me demander de cautionner sans condition une dette qui traînerait dans le placard comme un cadavre durant quinze ans, c'est abuser de ma compréhension. C'est perpétuer l'inéquité que vous avez si ardemment décriée jusqu'à l'adoption du décret sensé y mettre fin. »

pour la phase 1 de la Cité des rivières. Qui peut, dans ce contexte, accuser les élus de Sherbrooke ou les contribuables de cette ville d'avoir manqué de foi dans le projet?

L'administration sherbrookoïse a longtemps été taxée par le voisinage d'être une luxuriante plante carnivore dévorant goulument les taxes de ses contribuables avec des investissements comme les 15 M \$ injectés dans les systèmes informatiques. Grâce à ces équipements modernes (le parc informatique représenterait un actif total de l'ordre de 30 M \$ aux dires du maire Perrault), les déboursés de la Ville nouvelle pour intégrer les systèmes informatiques seront des peanuts à côté de ce que d'autres grandes métropoles québécoises auront à dépenser, à récemment dévoilé le président du Comité de transition, Serge Racine. Les Sherbrookoïses ne remettent pas pour autant leur obligation d'assumer ces investissements passés. Mais leur demandera-t-on en plus de supporter une dette pour des investissements futurs?

Il a pourtant été convenu que l'acquisition

Je veux bien croire le maire Perrault, qui est persuadé que l'argent attendu de Québec et d'Ottawa arrivera au lendemain de l'élection municipale. Si les 6,5 M \$ attendus le Jour du Souvenir, le 11 novembre, ce sera un grand jour. On s'en souviendra doublement l'an prochain! Mais, au terme des deux jours d'enregistrement portant sur le règlement d'emprunt, mardi et mercredi de cette semaine, il sera trop tard pour réclamer justice si ce vœu ne se réalise pas.

Voici mes humbles suggestions, monsieur Perrault. D'abord vous vous engagez publique-

ment à annuler cet emprunt si l'aide financière des gouvernements supérieurs n'arrive pas AVANT la dissolution de la ville actuelle. Ensuite, vous demandez à votre fidèle supporter, le maire de Bromptonville, Clément Nault, qui siège au conseil d'administration de la Cité des rivières, de participer à une autre conférence de presse à vos côtés pour promettre avec vous que les Sherbrookoïses tourneront la page sur le passé le 31 décembre à minuit, comme tout le monde, pour tous les projets, y compris la Cité des rivières. A compter de cette date, c'est le conseil municipal de la Ville nouvelle qui signera les chèques et l'ensemble de ses citoyens qui les endossera.

Autrement, j'irai signer le registre municipal cette semaine. Pas nécessairement pour enterrer ce projet prometteur. Mais au nom de l'équité, un mot fétiche que vous avez répété si souvent pour convaincre le gouvernement québécois de venir au secours des villes-centres et que vous continuez à utiliser dans vos discours électoraux. N'oubliez pas M. Perrault, jusqu'au 4 novembre vous êtes mon maire. Pas encore celui des autres. À la rigueur, j'accepterais que vous utilisiez les surplus budgétaires dont la Ville pourrait dispo-

« N'oubliez pas M. Perrault, jusqu'au 4 novembre vous êtes mon maire. Pas encore celui des autres. »

ser pour garantir la participation municipale. C'est vous dire toute la foi que j'ai envers la Cité des rivières. Mais me demander de cautionner sans condition une dette qui traînerait dans le placard comme un cadavre durant quinze ans, c'est abuser de ma compréhension. C'est perpétuer l'inéquité que vous avez si ardemment décriée jusqu'à l'adoption du décret sensé y mettre fin.

On prévoit affluence à la signature du registre

Luc Larochelle
 llarochel@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Des mesures rarement nécessaires seront déployées en prévision d'une forte affluence durant les deux

jours d'enregistrement au cours desquels les contribuables de l'actuelle Ville de Sherbrooke pourront demander la tenue d'un référendum sur un règlement d'emprunt de 2,1 M \$ pour la Cité des rivières. La commande a été passée à la direction des Services juridiques en réaction aux nombreux appels de citoyens manifestant leur intention d'aller contester la décision du conseil municipal.

Le directeur du contentieux, Pierre Huard, qui agit à titre de greffier de la Ville de Sherbrooke, prévoit installer des équipes de personnel dans le hall de la salle du conseil municipal plutôt que de tenir le registre à la réception comme c'est généralement le cas pour les règlements d'emprunt.

« Notre baromètre pour affecter le personnel requis pour le registre d'un règlement d'emprunt est toujours le nombre d'appels reçus durant les jours précédents. Pour ce dossier, plusieurs citoyens nous ont contactés pour s'annon-

cer ou pour prendre des informations. Nous planifions en conséquence », a indiqué Me Huard.

Même si le dossier de la Cité des rivières est hautement politisé et que cette procédure légale survient à deux semaines des élections municipales, le greffier estime qu'il a le devoir de veiller à ce que les citoyens puissent s'exprimer librement et rapidement.

« Nous devons être prêts à parer à toutes les éventualités pour qu'il n'y ait pas de refoulement et que personne puisse nous taxer par d'avoir causé de l'interférence. S'il y a 1000, 2000 ou 4000 citoyens qui se présentent pour signer le registre, il faut que les choses tournent rondement pour que les gens ne passent pas la journée à l'hôtel de ville », soutient-il.

Les contribuables qui désirent signer le registre municipal devront s'identifier et fournir une preuve qu'ils sont résidents ou propriétaires d'un immeuble d'entreprise sur le territoire de l'actuelle Ville de Sher-

brooke. Les citoyens de la banlieue n'ont pas de droit de regard sur cet emprunt parce qu'il est contracté avant la fusion et que le remboursement, prévu sur 15 ans, sera la responsabilité des payeurs de taxes de la Ville existante. Les deux jours d'enregistrement auront lieu mardi et mercredi, les 16 et 17 octobre, de 9h à 19h. Si 1300 signatures sont consignées dans le registre du greffier au terme de ces deux jours, le conseil municipal ne pourra engager les fonds votés sans avoir, au préalable, franchi l'étape référendaire.

Les élections municipales

4 novembre 2001

Seules les élections retardent les subventions

Luc Larochelle
 llarochel@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, est convaincu que seul le contexte électoral municipal retarde le déblocage des crédits attendus des gouvernements supérieurs pour la Cité des rivières. Le règlement d'emprunt de 2,1 M \$ voté par le conseil municipal et actuellement en processus d'adoption demeure donc, selon lui, tout à fait justifié.

Sans dévoiler de sources, le maire Perrault a indiqué en entrevue à La Tribune qu'il avait la confirmation officielle que les gouvernements Québec et Ottawa acceptent de verser les 6,5 M \$ attendus pour lancer le chantier d'aménagement des berges du lac des Nations.

« Si nous n'étions pas dans un contexte électoral, je suis certain que nous aurions déjà débuté les travaux. 85 pour cent de la population québécoise est en élection dans différentes municipalités et, de bonnes sources, on nous a dit qu'il n'y aurait pas d'annonces pour éviter que ce soit interprété comme une implication des gouvernements supérieurs. La décision du gouvernement du Québec, communiquée cette semaine par le Premier ministre Ber-

nard Landry, d'accélérer les investissements publics, dont ceux du programme des infrastructures, renforce ma conviction à l'effet que nous aurons de bonnes nouvelles dans les jours qui suivront les élections municipales », a-t-il dit.

Dans ce contexte, le maire de Sherbrooke maintient que la décision du conseil municipal de contracter un emprunt de 2,1 M \$, qui portera sur le crédit des seuls contribuables sherbrookoïses après la fusion, s'inscrit dans une logique politique à laquelle ses commentateurs ont déjà souscrit.

« J'entends dans le milieu que la population de Sherbrooke est en accord avec la Cité des rivières conditionnellement à ce que nous recevions l'appui des autres paliers de gouvernements et que nous respections nos objectifs budgétaires. Nous ne reflétons pas la facture à d'autres, c'est un projet entériné par le conseil dûment élu par la population et nous sommes engagés dans cette démarche. Avant de demander aux voisins, il était nécessaire que les Sherbrookoïses s'engagent et leurs élus ont jugé que c'était le temps de le faire parce que le déblocage est imminent. J'en suis profondément convaincu » a répété M. Perrault.

Le maire refuse de spéculer sur ce que sera la décision du conseil municipal de l'actuelle Ville de Sherbrooke au terme de la période d'enregistrement, la semaine prochaine, si le nombre de signatures requis pour forcer la tenue d'un référendum est atteint.

« Si les citoyens exigent une consultation, il appartiendra aux membres de l'actuel conseil municipal de choisir de créer un référendum avant le 31 décembre ou de retirer le règlement d'emprunt. On verra comment nous ferons le suivi de ce dossier ».

Venez cueillir...en famille!

VERGER GOSSELIN

À cueillir :

- McIntosh
- Cortland

Autocueillette
7 jours sur 7

Au kiosque :

- Lobo
- McIntosh
- Cortland
- Spartan
- Tartes fraîches (les fins de semaine)
- Pommes à cuisson
- Jus frais
- Et autres produits

Yvon Tremblay
TOUS LES JOURS DE 9 h à 18 h 30
Tél. : (819) 565-5943

VOUS RÉNOVEZ? pensez ESCATEK!

ESCALIERS

intérieurs de bois franc
fabriqués selon VOS goûts

service d'installation... travail de qualité

Le spécialiste de l'escalier en Estrie et... c'est le patron qui vous sert!

Licence de la Régie du bâtiment. Membre de l'APCHQ RBQ 8103-5400-07

2519, chemin des Écossais

Tél.: (819) 346-8478
Télé.: (819) 346-0020

Venez visiter notre salle de montre

PORTES ouvertes

à l'Université de Sherbrooke

Inscris-toi sur le Web pour le tirage d'une bourse de 1000 \$

www.UdeS.ca
1 800 267-UdeS

Samedi 20 octobre au centre sportif

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Le président d'élection corrige le tir

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Face au tollé soulevé par l'envoi d'avis de révision de la liste électorale rédigés uniquement en français, aux électeurs de Lennoxville, une municipalité anglophone à 60 pour cent, le bureau du président d'élection fait distribuer depuis hier une version anglaise de ce document.

«Le président d'élection (Pierre Huard) s'excuse des inconvénients que cela a pu causer et remercie ceux qui lui ont manifesté du respect et de la compréhension», indique Carole Laforest, la secrétaire d'élection, dans un bref communiqué émis hier.

La distribution du nouvel avis en version anglaise doit être complétée demain, précise-t-on dans le communiqué.

Me Huard souligne également que la version anglaise sera disponible sur appel (822-6100) pour les électeurs et les électrices de tous les autres arrondissements de la future ville.



Pierre Huard



Serge Racine,



Sylvie Lafleur,

Selon le responsable des communications du Comité de transition de la Ville de Sherbrooke, Sylvie Lafleur, environ 2500 avis seront distribués jusqu'à dimanche, avec l'aide d'une firme privée.

«Les gens qui sont déjà inscrits sur la liste électorale recevront une lettre personnalisée, sinon ce sera une note à l'occupant», explique-t-elle.

«C'est vraiment erreur qui s'est pro-

duite; c'est la première élection avec une composante globale; Pierre a notre appui», ajoute-t-elle, soulignant que Me Huard relève de la Direction générale des élections du Québec et non de la Ville de Sherbrooke ou du Comité de transition.

Le président du Comité de transition, Serge Racine, n'était pas disponible hier pour livrer ses commentaires sur toute cette histoire.

Quant au président d'élection, qui n'a pu être rejoint hier, il s'est retrouvé bien malgré lui au coeur de cette controverse, une situation dont il n'avait sans doute pas besoin en cette période de travail fort chargée.

Jeudi, il avait affirmé ne pas avoir l'obligation légale d'expédier des avis de révision de la liste électorale dans les deux langues et que l'envoi de documents rédigés uniquement en français

n'avait rien à voir avec la politique.

La décision de procéder à ce nouvel envoi en anglais peut toutefois apparaître surprenante compte tenu que le président d'élection avait affirmé que la publication d'avis publics dans les journaux anglophones de la région était suffisante à cette étape-ci.

Il avait aussi rappelé que les bulletins de vote pour les élections du 4 novembre prochain seront bilingues.

En plus de soulever la colère de bon nombre d'électeurs lennoxvillois, cet envoi unilingue français a été dénoncé par le maire sortant de la municipalité et candidat dans l'arrondissement «3», Douglas MacAulay, de même que par son opposant, Pierre Massé, et par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

Ce dernier s'est d'ailleurs dissocié de la décision du président d'élection, affirmant qu'il ne voulait «pas porter ça» et rappelant que la population de Lennoxville avait reçu l'assurance qu'elle continuerait à recevoir des services dans les deux langues, même dans la nouvelle Ville de Sherbrooke.

Richard Gingras excuse la faute de Pierre Huard

David Bombardier
SHERBROOKE

Richard Gingras juge «tout simplement regrettable» le fait que le président des élections, Me Pierre Huard, ait envoyé des avis de révision de la liste électorale en français seulement aux électeurs de Lennoxville.

«C'est très décevant pour un départ de construction d'une Ville nouvelle. Lennoxville est une entité particulière et ses citoyens doivent avoir les services qu'ils méritent», estime le candidat à la mairie de la Ville nouvelle de Sherbrooke.

«Contrairement à mon adversaire (Jean Perrault), je ne veux pas jeter le blâme sur qui que ce soit, explique le maire de Saint-Élie-d'Orford. Je vais laisser le maire sortant s'adonner à son petit jeu de «qui va-t-on blâmer cette semaine».

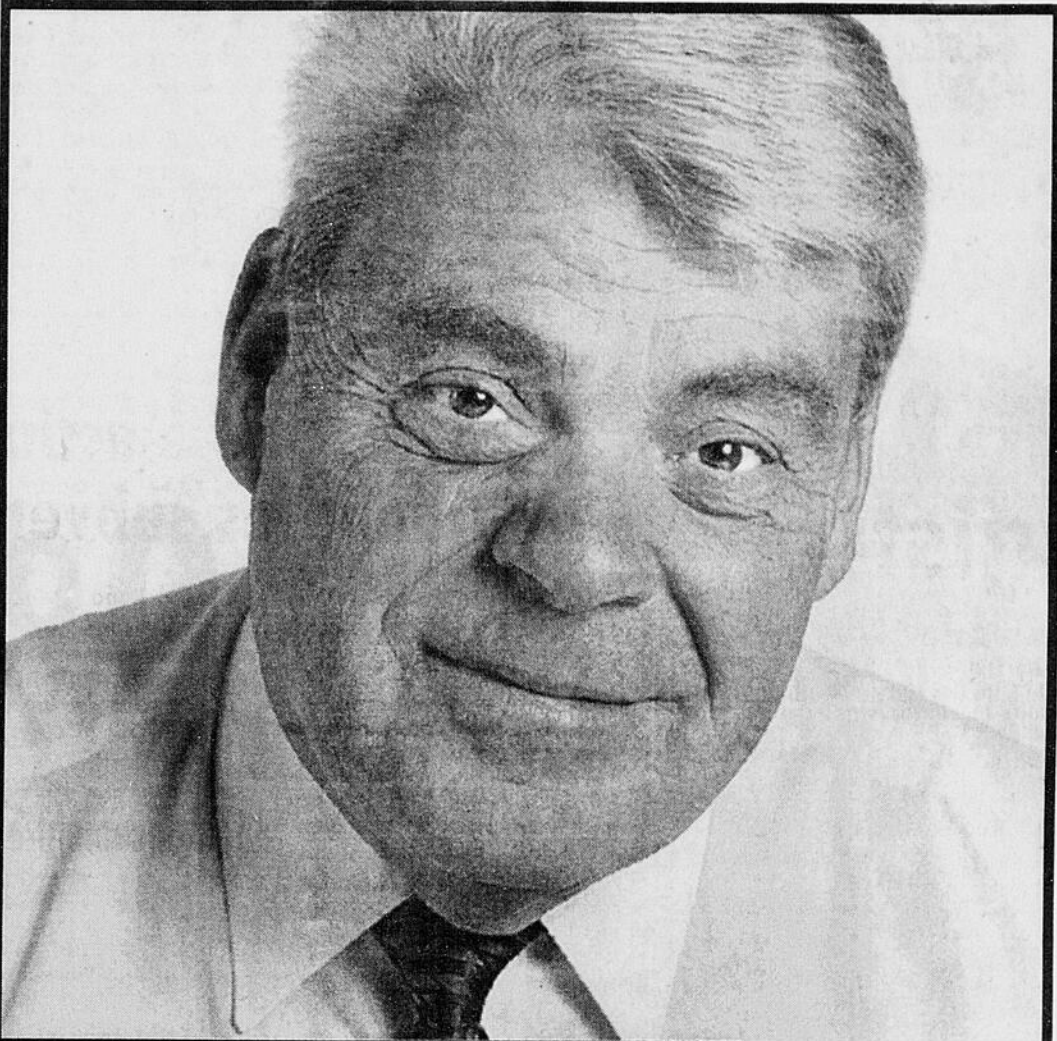
«Après la motion de blâme adressée à son directeur général, Jacques Lacroix, à la suite de la proposition de structure du comité de transition, c'est maintenant au tour de Me Pierre Huard, son directeur du contentieux, de goûter à cette médecine de blâme. Qui sera le prochain ou la prochaine?» se demande-t-il, ajoutant que M. Perrault «est encore en panique».

Selon M. Gingras, il faudrait plutôt se demander «si Me Pierre Huard n'en a pas trop sur les épaules».

en étant «directeur du contentieux de Sherbrooke, directeur des élections et secrétaire du comité de transition».

«Ce n'est pas évident de gérer tout

ça en même temps, croit M. Gingras. Je ne doute pas des compétences de Me Huard, mais il manque de soutien.»



Tous ensemble dans le bon sens

pour une vision commune du développement économique

Dans le contexte économique actuel, l'heure n'est pas aux grandes promesses, mais plutôt à la gestion responsable et éclairée.

■ Dès mon élection, je m'engage à convier les acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels à un sommet afin de dresser ensemble la liste des enjeux, des préoccupations et des priorités de la Ville nouvelle.

■ Nous devons aller chercher toujours plus d'investissements industriels. Pour y parvenir, il est essentiel de consacrer prioritairement nos ressources à aplanir les obstacles qui éloignent les investisseurs.

■ Chacune des entités qui se fondent dans la Ville nouvelle possède des zones commerciales qui jouent un rôle moteur dans la vitalité de leur quartier. Je m'engage à préserver ces îlots de rassemblement.

■ Notre région doit valoriser les partenariats avec nos institutions d'enseignement pour développer l'économie du savoir et créer des emplois de qualité.

■ Afin de diversifier les sources de création d'emplois, nous devons soutenir les organismes qui développent l'économie sociale et l'entrepreneuriat.

En établissant le plus bas taux de taxation, Richard Gingras a permis à St-Élie-d'Orford de connaître, entre 1986 et 2000, le plus fort taux de croissance démographique de la MRC de Sherbrooke.

1578, rue King Ouest, Sherbrooke (Qc)
(819) 563-3888 • gingras2001@hotmail.com

Richard Gingras

à la mairie

AUTORISÉ ET PAYÉ PAR
Julien Ducharme
agent officiel de
Richard Gingras
57417

Le 4 novembre, tous ensemble dans le bon sens avec Richard Gingras.

STUDIO JEAN MALO

« LE PLAISIR DE PARLER »

avec aisance, confiance et assurance

Être entendu, écouté et compris
Cours en communication orale pour tous

Allez-y!

Communiquez avec nous!

821-2230
Sherbrooke

Reconnu depuis bientôt 20 ans

Complètement déductible d'impôts

Permis du ministère de l'Éducation
3 crédits Université de Sherbrooke

55137

Comité de transition
Ville de Sherbrooke

Les élections municipales
à Sherbrooke, 2001

Élection 2001



VOUS VOULEZ VOTER?

Votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

C'est pourquoi, si votre nom n'apparaît pas ou n'est pas bien inscrit sur la liste électorale, vous devez, au cours de la période de révision, prendre les dispositions pour le faire ajouter ou corriger, à la condition bien sûr d'avoir la qualité d'électeur.

Assurez-vous avant toute chose que votre nom est inscrit, et bien inscrit, sur la liste électorale de la nouvelle Ville de Sherbrooke.

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau du président d'élection au numéro (819)822-6100.

LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Vous constatez que votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale, qu'il comporte une erreur, qu'il apparaît sous une adresse erronée ou encore, à ce qu'il vous semble, qu'un voisin est inscrit sans y avoir droit : voilà autant de situations qui pourront donner lieu à une demande d'inscription, de correction ou de radiation devant une commission de révision de la liste électorale.

QUOI FAIRE?

Rien de plus simple. Vous n'avez qu'à vous présenter devant la commission de révision.

Pour vous inscrire sur la liste électorale, on vous demandera de présenter deux documents, l'un devra comporter votre nom et votre date de naissance (exemples : carte d'assurance-maladie, certificat de naissance, passeport, certificat de citoyenneté, etc.) et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile (exemples : permis de conduire, bail, compte, bulletin scolaire, etc.). De plus, vous devrez fournir l'adresse du domicile précédent.

Adresse de la commission de révision :

2102, rue King Ouest, Sherbrooke

Le 13 octobre 2001 : de 10 h 00 à 13 h 00
de 14 h 30 à 17 h 30

Du 15 au 17 octobre 2001 : de 10 h 00 à 13 h 00
de 14 h 30 à 17 h 30
de 19 h 00 à 22 h 00

56375

La **GRANDE** **LIQUIDATION FINALE**



,9%
de financement à l'achat*

LES 2001 DÉCOLLENT !

Des milliers de véhicules 2001 à négocier.
0,9 % de financement à l'achat.*



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 en stock. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Un maire pour les plus démunis

Léon Paquette tente sa chance contre Gingras et Perrault

Les élections municipales



David Bombardier
SHERBROOKE

C'est en mettant l'amélioration de la qualité de vie des personnes dans le besoin au coeur de ses priorités que Léon Paquette, alias «Mon Oncle Léon», briguera le poste de maire de la Ville nouvelle de Sherbrooke.

S'il est élu, le 4 novembre prochain, M. Paquette donnera 40 à 50 % de son salaire «aux gens dans le besoin, plutôt

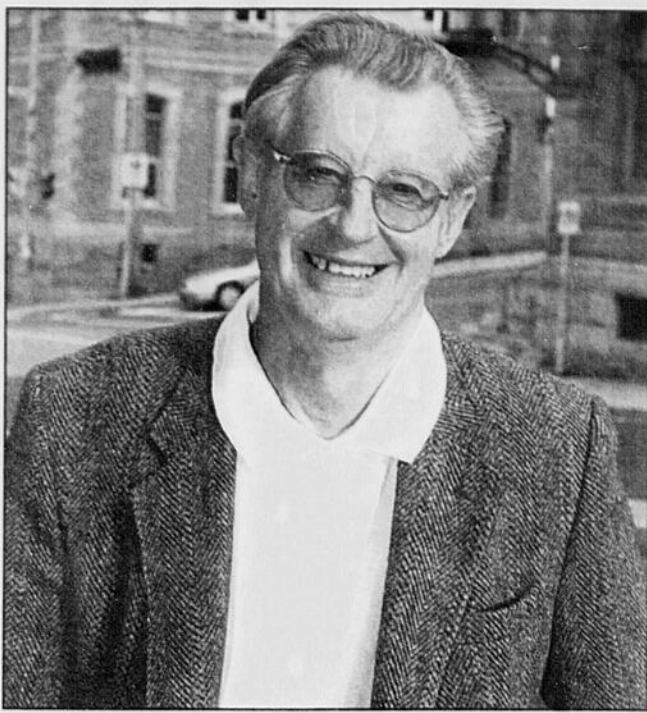
que de le payer en impôts».

Le troisième candidat à la mairie se définit lui-même comme «un homme de la rue» et s'implique depuis 10 ans à aider les plus démunis par l'entremise de l'organisme Mon Oncle Léon, situé sur la rue Frontenac.

Advenant son élection, M. Paquette ferait en sorte que la Ville puisse avoir un droit de veto pour venir en aide aux personnes ayant des besoins spécifiques. «Si des citoyens passent au feu, par exemple, on devrait pouvoir leur fournir gratuitement un logement et de la nourriture pendant trois ou quatre jours, le temps qu'ils se trouvent un endroit où rester», suggère-t-il.

M. Paquette souhaite aussi créer un centre de 10 000 à 20 000 pieds carrés où les travailleurs seraient payés par des bons d'achats qu'ils pourraient échanger contre des biens.

Et quand on lui demande s'il croit en ses chances de battre Jean Perrault et Richard Gingras, M. Paquette répond: «Si on n'essaie rien, on n'a rien. Personne ne croyait qu'on aurait pu avoir le local (de son organisme) pour un dollar par jour, mais on l'a eu.»



Imacom, Claude Poulin
Le défenseur des démunis, Léon Paquette, alias «Mon oncle Léon» devient le troisième candidat à la mairie de la nouvelle ville.

Pour tous vos besoins
en **VENTE**
d'équipements

- communication cellulaire et filaire;
- téléavertissement,

Depuis 13 ans
au service des gens
de la région



Charles Groleau

Consultez-moi!

Vous pourriez épargner beaucoup
sur vos coûts d'utilisation...

Distribution **SIHER.COM** (819) 829-4444
CONSULTANTS EN TELECOMMUNICATIONS
Courriel : charles.groleau@sher-com.com

Les stages reprennent en inhalothérapie

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Avec six semaines de retard, les collégiens en technique d'inhalothérapie ont pu entreprendre leurs stages en milieu hospitalier à la suite d'une décision du Conseil des services essentiels.

Les étudiants de 3e année, dont la formation se déroule essentiellement dans le réseau de la santé, se sont présentés mercredi dans les services auxquels ils étaient affectés. Leurs stages sont supervisés par les inhalothérapeutes.

«Nous nous réjouissons que les étudiants puissent reprendre leur formation. Nous étions inquiets pour l'année scolaire des étudiants. C'était une situation hors de notre contrôle. Il y avait beaucoup de gens impliqués dans ce dossier complexe», a affirmé Michéline Roy, directrice générale du Collège de Sherbrooke.

Les finissants doivent accomplir 34 semaines de stage pour obtenir leur droit de pratique. Ils rattraperont le temps perdu à travers la semaine de relâche et la période des Fêtes. «Mais il est évident que la fin des stages ira au-delà du 20 mai, probable-

ment dans les deux premières semaines de juin», a mentionné Mme Roy.

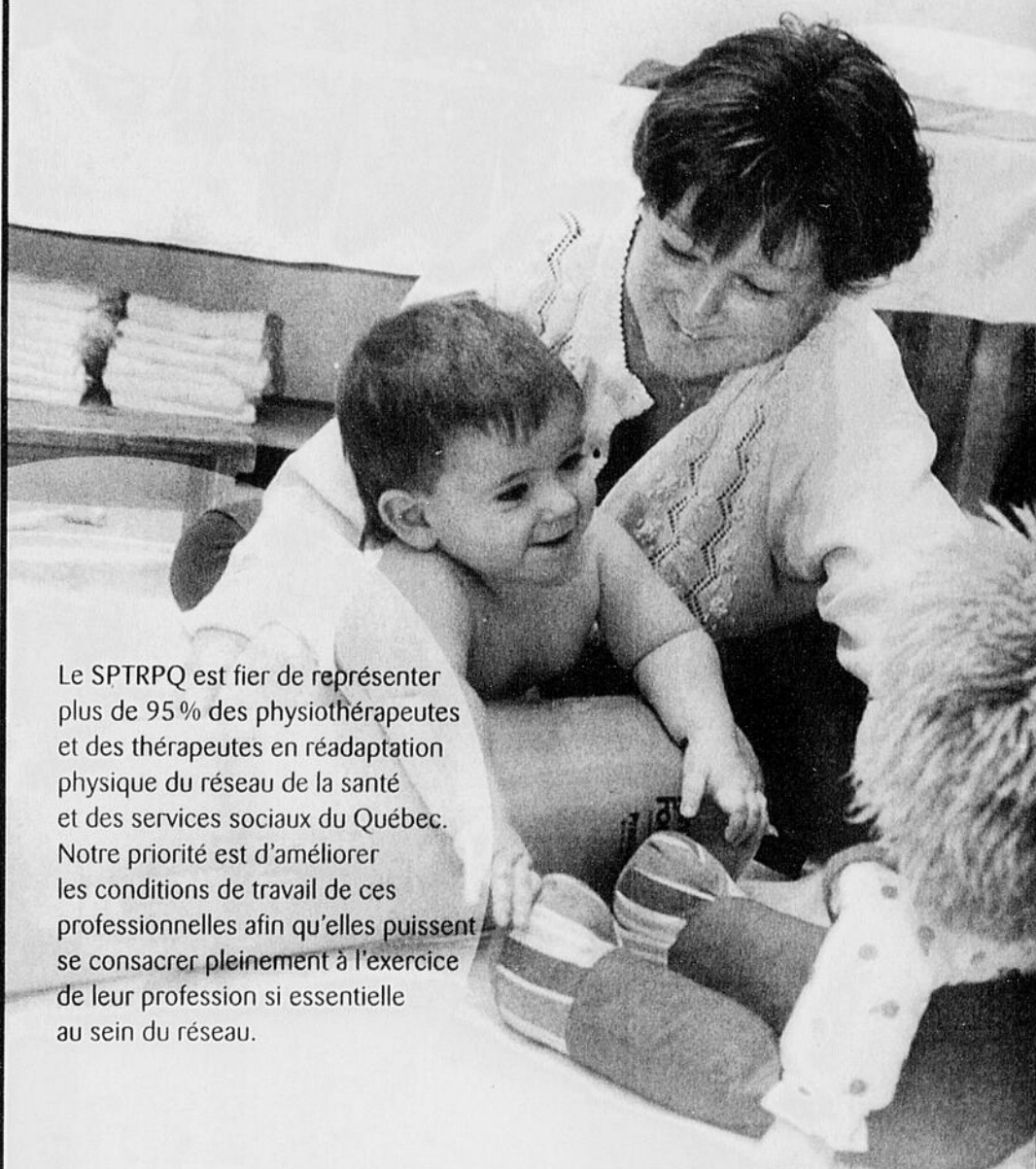
Mécontents de leur salaire inférieur à celui des infirmières depuis 1990, les syndiqués de l'Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ) avaient entrepris à la fin août divers moyens de pression, notamment un boycott de la supervision des stages.

En audience publique devant le conseil des services essentiels (CSE), le comité patronal alléguait que ce refus mettait en péril l'année académique des étudiants. En conséquence, cela compromettrait les services rendus dans le réseau de la santé, déjà fragilisés par l'actuel pénurie de main-d'oeuvre dans ce secteur.

Dans sa décision rendue le 5 octobre, le CSE a jugé que la lutte de l'APIQ ne peut justifier que la population soit susceptible d'être privé d'un service auquel elle a droit.

L'APIQ représente 90 pour cent des inhalothérapeutes au Québec. Elle compte environ 2300 membres regroupés dans 105 unités de négociation. Cinq collèges offrent cette formation, soit Sherbrooke, Chicoutimi, Rosemont, Sainte-Foy et Vanier.

Les professionnelles de la physiothérapie,
une nécessité pour vous, une priorité pour nous.



Le SPTRPQ est fier de représenter plus de 95 % des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Notre priorité est d'améliorer les conditions de travail de ces professionnelles afin qu'elles puissent se consacrer pleinement à l'exercice de leur profession si essentielle au sein du réseau.

Joignez les rangs du
SPTRPQ

Syndicat des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique du Québec

pour un syndicalisme en santé.

© 1 800 263-4469 (514) 521-4469 sptrpq@cpsq.qc.ca

Le SPTRPQ est affilié à la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé.

Seulement les emplois industriels

En réaction au texte «4000 emplois, du pelletage de nuages» paru hier en page A2, le directeur général de la SDERS, Pierre Dagenais, affirme que le porte-parole de la SDERS a été cité hors contexte en affirmant que «2000 emplois peuvent être créés dans un contexte normal».

Selon M. Dagenais, «l'affirmation de la SDERS concerne uniquement les emplois industriels».

Le texte d'hier reprenait textuellement les propos de Richard Gingras qui, dans un communiqué émis le 11 octobre, écrivait: «Hier midi, sur les ondes de TVA, il a été permis d'apprendre que, selon le porte-parole de la SDERS, 2000 emplois peuvent être créés dans un contexte normal et que la création de 4000 emplois relève de la chance.»

Probabilité de neige à 100%...
Tranquillité d'esprit à 100%...

avec **COLUMBIA**

cabine
pour seulement
59⁹⁵ taxes en sus

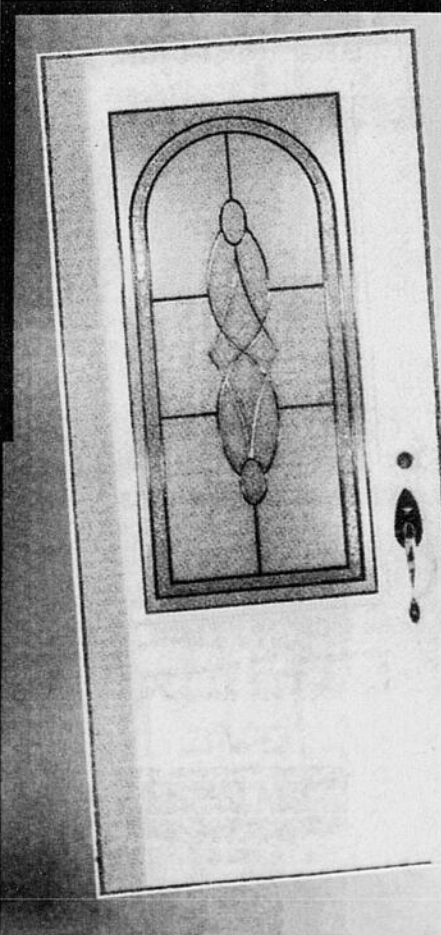
montage non inclus
prix rég. 124⁹⁵

COLUMBIA GARANTIE 3 ans

Des gens de service FINANCEMENT 12 mois 24 mois 36 mois
disponible 4,9% 6,9% 8,9%

SCIES à chaîne (819)
CLAUDE CARRIER 875-3847
45, rue Craig, Cookshire 1 800 909-3847
www.scie-carrier.com

57054



Garex
EXPERTS

Service
d'urgence

MACKIE ESTRIE
Portes de garage
Portes de garage et ouvre-portes

- VENTE
- SERVICE
- INSTALLATION
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
- PORTES D'ACIER
- FENÊTRES À BATTANT

- FENÊTRES À GUILLOTINE
- FENÊTRES COULISSANTES
- PORTES PATIO

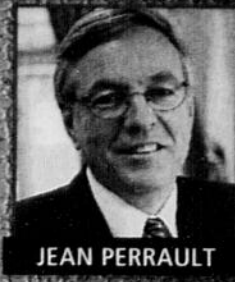
(819) 566-7003

160, rue Léger, Sherbrooke Courrier électronique : mackie@qc.aira.com

Réparation de toutes marques
DU SOLIDE
depuis 40 ans
RBQ : 8253-4785-03

MACKIE ESTRIE
Portes de garage
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
160 rue Léger, Sherbrooke (819) 566-7003

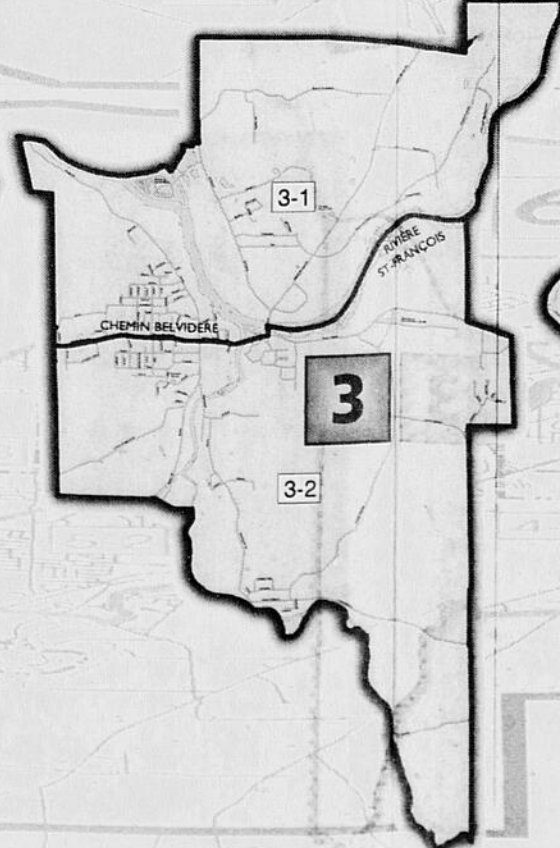
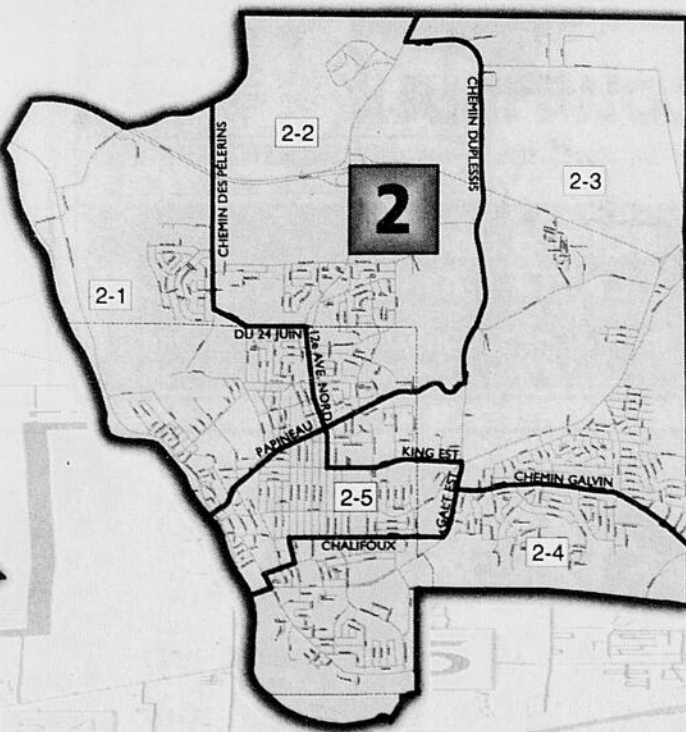
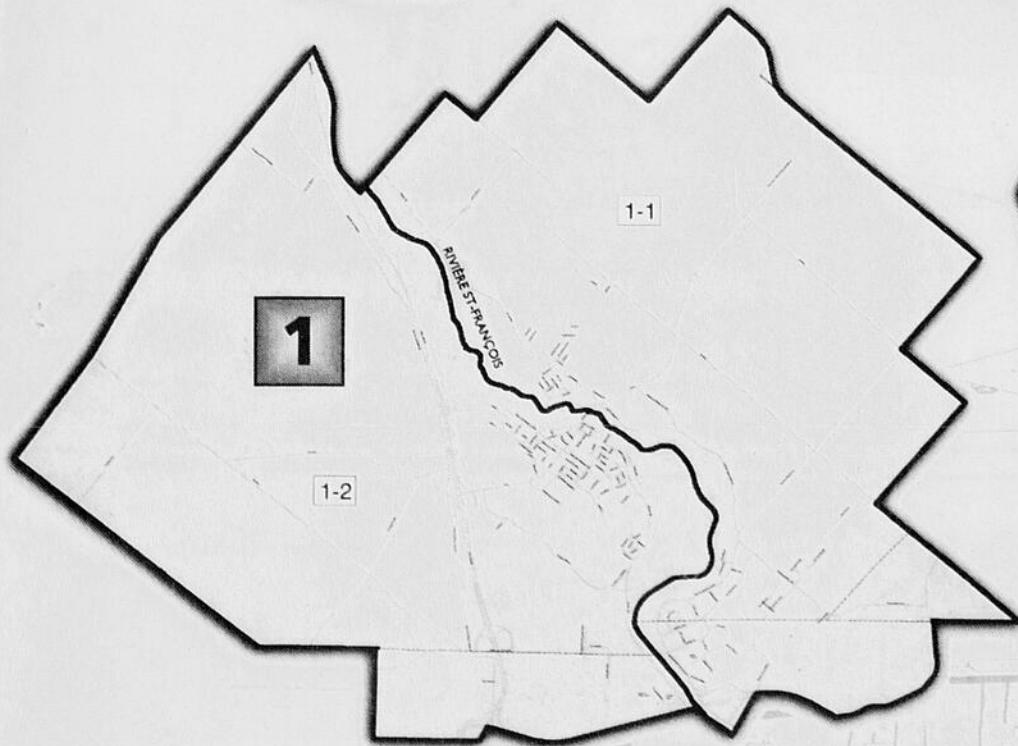
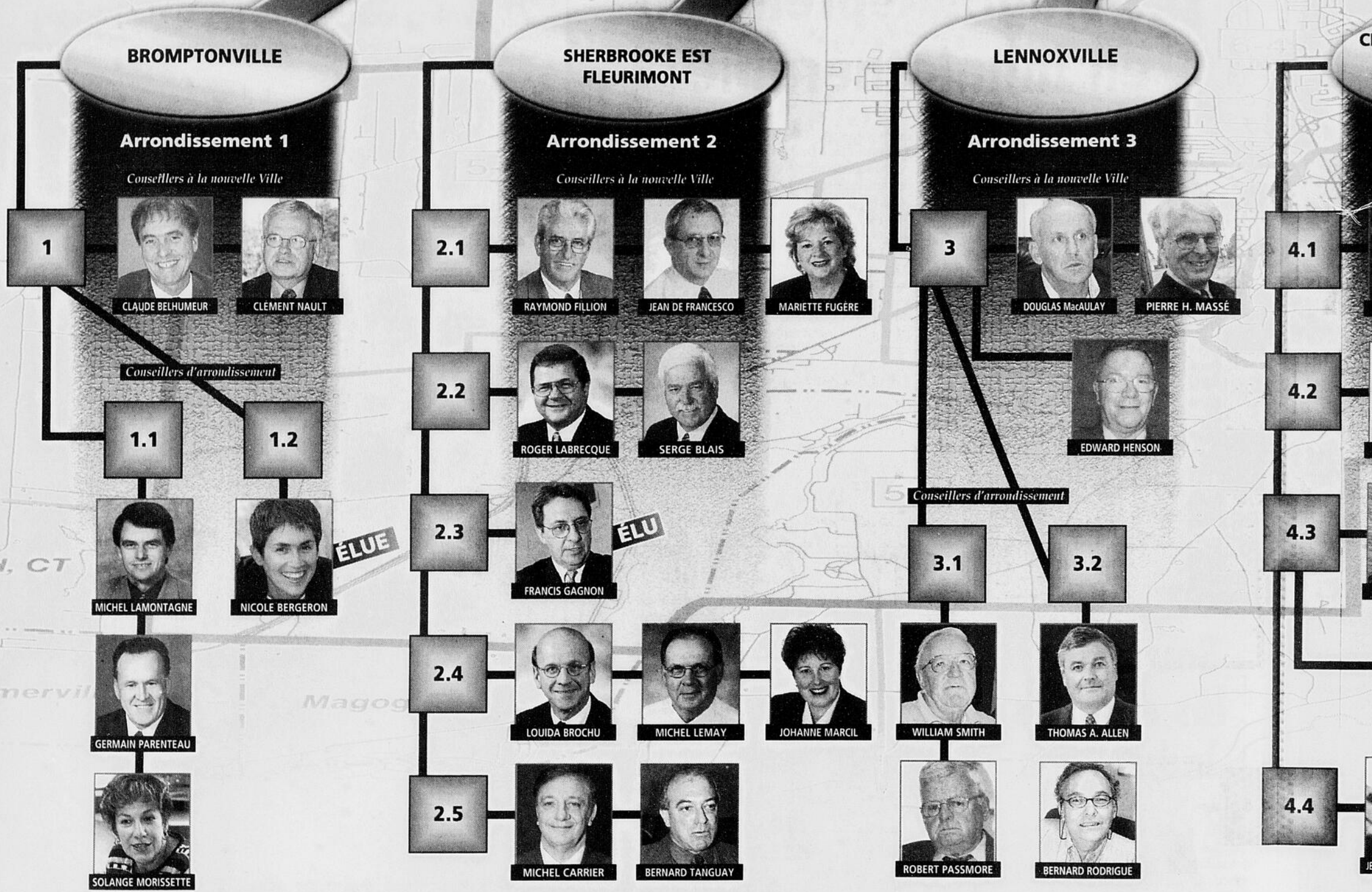
52514



JEAN PERRAULT



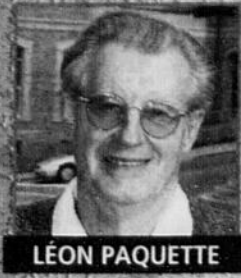
MAIRIE



Le conseil municipal
 Le conseil de la ville nouvelle sera formé d'un maire et de 19 conseillers. Le maire sera élu au suffrage universel. Les conseillers seront élus par les électeurs du district électoral qu'ils représentent.
 Le maire désignera quatre conseillers pour former un comité exécutif auquel il siègera.

Les districts
 Un arrondissement est divisé en districts et on compte un conseiller d'arrondissement par district. Chaque arrondissement doit compter au moins trois conseillers (trois districts) pour former un conseil d'arrondissement. Toutefois, en raison de leur plus faible population, l'arrondissement numéro 1 et l'arrondissement numéro 3 n'ont qu'un seul conseiller qui soit membre du conseil municipal. Pour atteindre le minimum requis de trois membres par conseil d'arrondissement, on divisera les arrondissements 1 et 3 en deux parties dans chacune desquelles on élira un conseiller d'arrondissement qui ne siègera qu'au conseil d'arrondissement.

Les conseils d'arrondissement
 Chacun des six arrondissements sera doté de son propre conseil d'arrondissement. La composition de chacun des conseils, de même que les pouvoirs qui leur sont sommairement dévolus sont inscrits dans la loi constitutive de la nouvelle ville.
 Le conseil d'arrondissement a, pour l'arrondissement, des compétences, pouvoirs et obligations dans les domaines suivants:
 - l'urbanisme
 - la culture, les loisirs et les parcs d'arrondissements
 - le développement économique local, communautaire, social et culturel.
 - la prévention en matière de sécurité incendie
 - la voirie locale
 C'est au conseil d'arrondissement que revient la tâche d'offrir aux citoyens les services de proximité définis par le conseil municipal.
 Les conseils d'arrondissements ne disposent pas du pouvoir d'emprunter ou encore d'imposer des taxes.
 Pour l'instant, les six arrondissements qui forment la nouvelle Ville de Sherbrooke portent des numéros. Par contre, le nouveau conseil municipal pourra, s'il le désire, leur accorder une dénomination spécifique.



**CENTRE-VILLE SHERBROOKE
ASCOT
SHERBROOKE OUEST**

Arrondissement 4

Conseillers à la nouvelle Ville

4.1 SERGE PAQUIN HUBERT RICHARD

4.2 DENIS DEMERS ROBERT Y. POULIOT

4.3 PIERRE BOISVERT CHERIF B. N'DOYE

GILLES QUENNEVILLE

4.4 JEAN-FRANÇOIS ROULEAU **ÉLU**

**ROCK FOREST
ST-ÉLIE-D'ORFORD
DEAUVILLE**

Arrondissement 5

Conseillers à la nouvelle Ville

5.1 MARCEL CHENARD LÉONARD LAPLANTE ANNE-JOSEE FERLAND

DIANE DÉGLISLE JEAN-MARC NADEAU

5.2 BENOÎT CHARLAND BERNARD SÉVIGNY DANIEL CHASSE

SONYA VANIER

5.3 SERGE FOREST ALAIN DEMERS

5.4 JULIEN LACHANCE MARIE-PAULE SAMSON

**SHERBROOKE
NORD**

Arrondissement 6

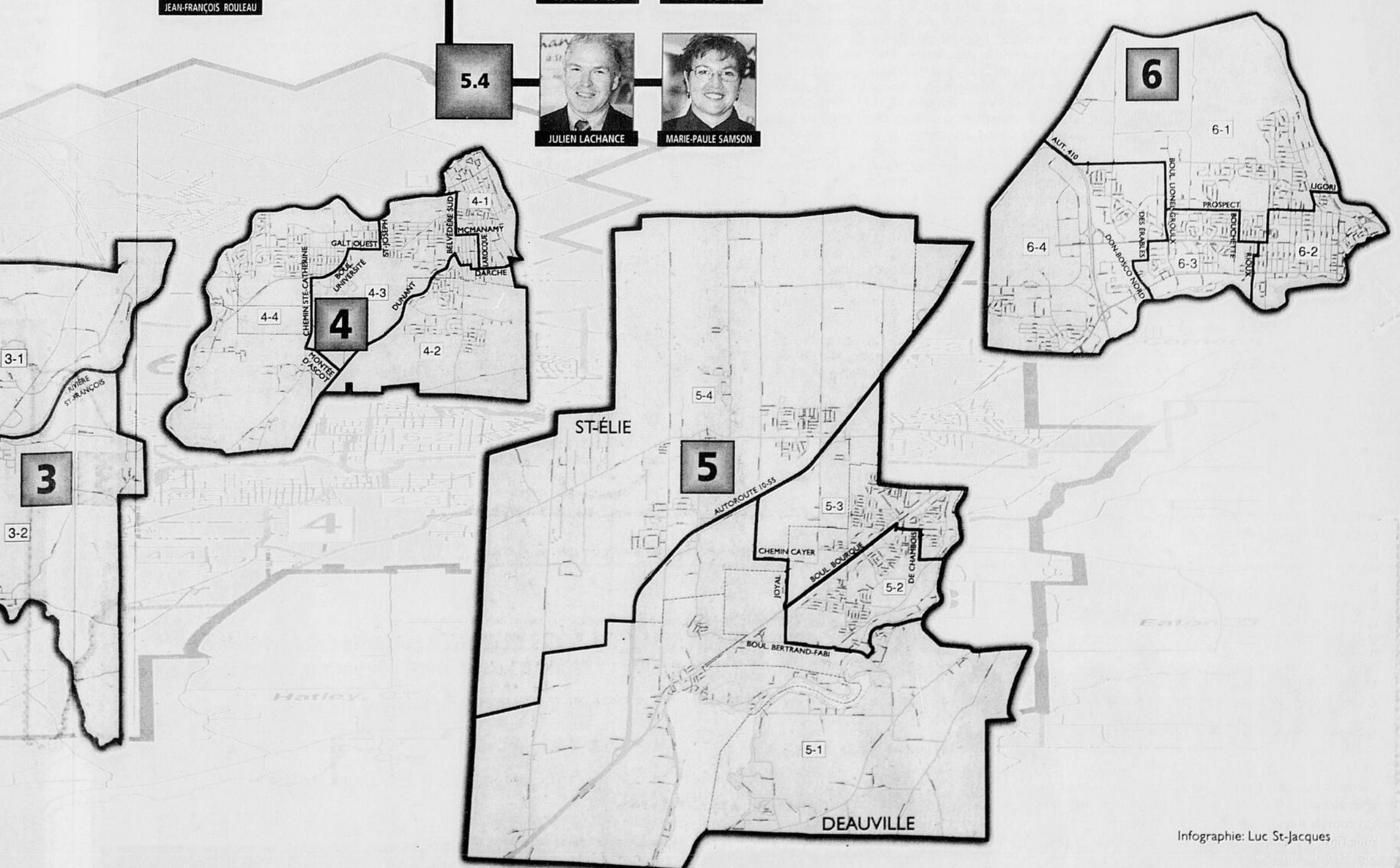
Conseillers à la nouvelle Ville

6.1 JACQUES TESTULAT **ÉLU**

6.2 CHANTAL L'ESPÉRANCE **ÉLUE**

6.3 MARC DENAULT ANNE BOUTIN

6.4 DANY LACHANCE **ÉLUE**

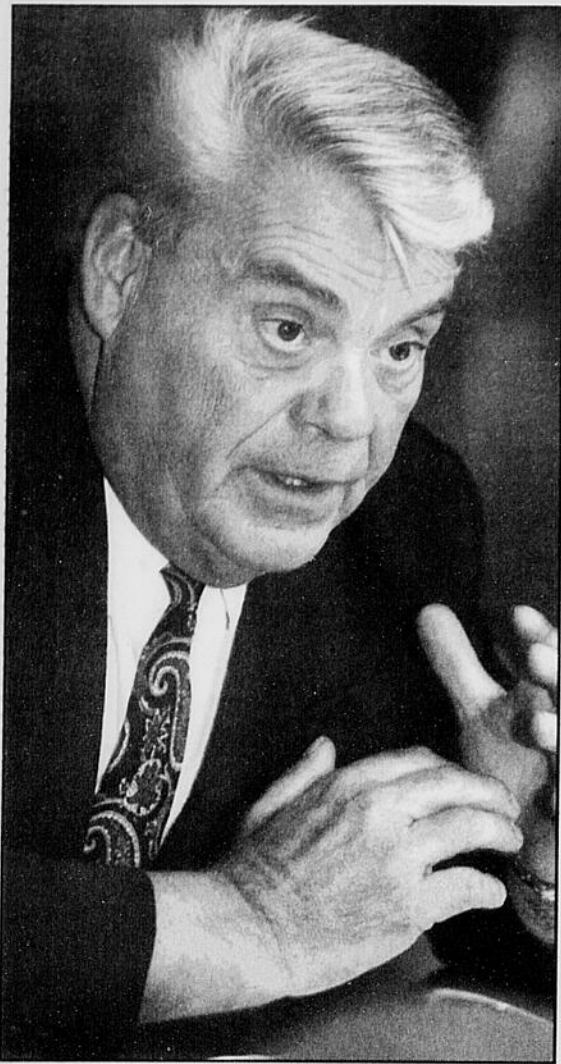


Les élections municipales

4 novembre 2001

NDLR - Un peu plus tôt cette semaine, La Tribune a invité les deux candidats alors connus à la mairie à présenter le style de leadership qu'ils proposent aux électeurs de la ville nouvelle. Chaque candidat a aussi répondu brièvement à différentes questions qui permettent de mieux connaître l'homme derrière le candidat. La candidature de dernière minute de Léon Paquette n'était pas connue officiellement. Bonne lecture.

Richard Gingras



Occupation actuelle: Retraité de la Société des alcools du Québec et maire de Saint-Élie-d'Orford
Lieu et date de naissance: Beauvoir, le 19 décembre 1946
Famille: 2 filles, Caroline (27 ans) et Véronique (21 ans)
Études: Cours commercial
Loisirs: golf, marche, natation
Lectures: biographies et Danielle Steel
Musique: Garou, Adamo, Ginette Reno et Nicole Martin
Cinéma: films d'action et sentimentaux
Plat préféré: fondues de toutes sortes, cuisine épiciée
Restaurants favoris: Four à bois, Da Francesco, La Falaise, Da Toni
Ma voiture: Chrysler Intrepid
Mon plus grand rêve: qu'il n'y ait plus de pauvreté, que les gens autour de moi soient heureux et en santé
Mon plus beau souvenir: mon mariage, en 1968
Le meilleur moment de ma vie: la naissance de mes filles
Ce que je déteste le plus: l'hypocrisie
Ce que j'aime le plus: la politique municipale
La personne qui m'a le plus aidé: mon père
Une personne que j'aimerais rencontrer: Sa Sainteté, le pape Jean-Paul II
La personne qui m'impressionne: Lucien Bouchard, suite à son amputation à la jambe
Une qualité: franc
Un défaut: trop sensible

Jean Perrault



Occupation actuelle: Maire actuel de Sherbrooke
Lieu et date de naissance: Sherbrooke - 28 mai 1945
Famille: Fils de feu Jean-Paul Perrault, bijoutier et Marguerite L. Laroche
Études: École Brébeuf, École Saint-François, Institut de technologie de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Bac. en éducation physique (1969)
Loisirs: Ski nautique, ski alpin, golf, vélo
Lectures: Tout ce qui concerne la municipalité
Musique: Garou, Céline Dion, musique classique
Cinéma: Films d'action
Plat préféré: Filet mignon et crevettes
Restaurant favori: Restaurant Da Toni
Ma voiture: Audi A-4
Mon plus grand rêve: Je n'ai pas le temps de rêver
Mon plus beau souvenir: Le championnat mondial de ski nautique à Tahiti (entraîneur)
Le meilleur moment de ma vie: Les naissances de Mélanie et Jean-François (nos enfants)
Ce que je déteste le plus: Les visages à deux faces
Ce que j'aime le plus: Travailler en équipe
La personne qui m'a le plus aidé: Yvon Lamarche du Centre sportif de l'Université de Sherbrooke
Une personne que j'aimerais rencontrer: Un investisseur important pour créer de nouveaux emplois
La personne qui m'impressionne: Ma conjointe Nicole
Une qualité: Détermination
Un défaut: Ne jamais être capable de dire non

Pour que la Ville nouvelle nous ressemble et nous rassemble

Nous sommes à la croisée des chemins. Le 1er janvier prochain, Lennoxville, Deauville, Fleurimont, Bromptonville, Rock Forest, Ascot, Saint-Élie-d'Orford et Sherbrooke formeront une Ville nouvelle. Assurer la justice, l'équité, la transparence et une meilleure qualité de vie, voilà les raisons pour lesquelles je veux en devenir le premier maire.

Travailler en équipe

D'entrée de jeu, je souhaite établir un partenariat solide et continu entre les différents acteurs sociaux, culturels, économiques, universitaires et politiques de la Ville nouvelle. Parce que la consultation ne doit pas être uniquement présente dans le temps des élections, il est nécessaire d'associer le plus grand nombre de personnes et d'intervenants à nos décisions et à nos actions.

Pour notre milieu...

Je veux tout mettre en oeuvre pour consolider et protéger les assises économiques de notre milieu. Il nous faut être réalistes et pragmatiques. Je souhaite donc mettre en place un style de gestion marqué du sceau de la prudence et des choix durables.

En ce qui concerne l'économie du savoir, reconnaissons que nous sommes un milieu choqué. Nos deux universités et nos trois collèges représentent des atouts majeurs non seulement sur le plan intellectuel mais aussi social et économique. Soyons ensemble dans l'action! Mettons notre coeur et nos énergies pour établir un solide partenariat qui nous assurera une croissance et un épanouissement communs.

L'économie sociale est incontournable. Il faut s'y investir. La richesse collective doit profiter à toutes et à tous. Nous devons faire en sorte que personne ne soit laissé derrière. Nous voulons une Ville nouvelle plus forte, plus juste et plus solidaire.

Moteur essentiel du développement de notre région, nous devons établir une politique énergétique pour nos entreprises. Il est primordial de leur offrir une fiscalité municipale des plus compétitives et concurrentielles. Mon objectif est de faire en sorte qu'elles puissent investir et créer

des emplois. Une telle stratégie leur permettra d'améliorer leur compétitivité et accroître leur dynamisme. Notre économie ne s'en portera que mieux.

... et pour nous

À la base de tout cela, il y a bien sûr le contribuable, le citoyen, vous! Le style de gestion que je propose est empreint d'un profond respect envers la population. Le palier municipal se doit d'être le plus proche possible des citoyennes et citoyens. Cette approche doit se concrétiser à deux niveaux.

Premièrement, il est nécessaire de gérer le budget municipal de la même façon que l'on administre nos finances familiales. Les choix hasardeux ne sont donc pas à l'ordre du jour, surtout pas dans la période actuelle. Deuxièmement, il est essentiel de fournir aux arrondissements toute la latitude, l'autonomie, dont ils ont besoin pour desservir la population. Pour moi, la fusion municipale sur notre territoire ne consiste pas à annexer les banlieues à la ville-centre mais plutôt de créer une Ville nouvelle de 143 000 personnes. Cela constitue une occasion historique de nous doter tous ensemble, d'une organisation municipale encore plus efficace et plus souple pour les concitoyennes et les concitoyens. Le sentiment de notre appartenance passera d'abord par notre arrondissement!

À travers tout cela, je propose également de consulter la population, de façon régulière, pour que celle-ci ait voix au chapitre des décisions à prendre. Les quatre prochaines années nous amèneront à faire des choix. Ils faut faire les bons, c'est-à-dire ceux qui favorisent véritablement la population.

Durant les 24 années où j'ai été maire de Saint-Élie-d'Orford et les 18 années où j'ai été préfet de la M.R.C. de Sherbrooke, j'ai eu le plaisir de travailler avec de nombreux intervenants. Je connais très bien le territoire de la Ville nouvelle. Je suis prêt à relever les multiples défis qui s'offrent à nous.

Une Ville nouvelle est à bâtir. Tous ensemble, dans le bon sens, nous allons la construire cette Ville!

Richard Gingras

Mon parti pris: Sherbrooke

Très jeune, j'ai acquis le goût du dépassement et le sens de la réalisation de soi. Ma prise de conscience fut le résultat d'une passion: ma passion pour le ski nautique et le ski alpin. Aujourd'hui, je suis passionné de politique, tout comme je fus passionné plus jeune pour le sport.

Jeune athlète, mes seules préoccupations étaient de performer. Je voulais être le meilleur. Vous ne pouvez imaginer, l'adrénaline qui circule, dans le corps d'un jeune homme, lors d'une compétition, dans le cadre de championnat sportif international.

Le goût de réussir...

Le goût de réussir, de performer, c'est une chose. La fierté de son milieu en est une autre. Mais tant l'une que l'autre ne parviennent pas à briser la solitude de l'athlète. Sociable, j'avais du mal à vivre seul ma passion. C'est pourquoi, j'ai rapidement eu le goût de la partager avec d'autres. Je suis donc devenu organisateur par la force des choses. Créer une école de ski nautique fut le moyen que j'ai choisi alors pour la partager. Ce fut un succès. Je n'étais plus seul.

À travers cela, j'ai développé le goût d'être utile, de partager avec les autres, mon expérience. J'ai aussi pris conscience de la complexité du monde dans lequel je vivais. L'organisation d'un championnat mondial de ski nautique fut mon école. Quelle organisation cela nécessitait! Trouver des bénévoles, répartir les rôles, gérer les talents et les compétences des gens, s'assurer l'appui des autorités et trouver le financement. Vivre ma passion en gang m'a conduit à vouloir influencer sur mon milieu. J'en ai tiré une grande leçon: celle que l'on n'est jamais mieux organisé que lorsque nous nous organisons nous-même. Le reste de l'histoire était prévisible...

Bénévole à temps plein...

À partir de ce moment, je suis devenu un bénévole à temps plein. Mais mon bénévolat partait toujours de ma passion première. J'ai fondé la fête du lac des Nations pour financer l'école de ski municipale.

Puis, je suis devenu conseiller municipal. Les gens du district de Montcalm m'ont fait confiance et je les ai représentés pendant douze ans. Durant toutes ces années, des responsabilités de plus en plus exigeantes et palpitantes m'ont été confiées. J'y ai pris goût.

Pédagogue auprès des jeunes

Je fus aussi professeur d'éducation physique. C'est à cette époque que j'ai pu acquérir des aptitudes de pédagogue qui m'ont largement aidé dans ma carrière d'homme politique. C'est aussi grâce à mes contacts avec les jeunes que j'ai acquis le goût du changement.

Maire de Sherbrooke...

À travers toutes ces expériences, mon désir d'être utile et de servir, les gens de mon milieu, s'est décuplé. C'est comme cela, tout naturellement, qu'en 1994, j'ai voulu devenir maire de Sherbrooke.

Je suis maire de Sherbrooke depuis ce temps et je suis très fier de mes résultats.

Le pari de l'avenir...

Aujourd'hui, nous sommes en 2001. Sherbrooke, ma ville, notre ville, est à la croisée des chemins. Nous avons à relever le défi du regroupement de toutes les municipalités dans une seule ville. Quel beau défi!

Nous devons apprendre à développer nos habiletés collectives et à s'enrichir de nos différences. Être plus fort ensemble pour faire de Sherbrooke le meilleur endroit pour vivre, travailler et investir.

Nous devons aussi relever le défi de projeter Sherbrooke dans un monde nouveau. Jamais plus, notre univers ne sera pareil. Il sera mieux. Je vous en fais le pari!

La concurrence sera plus vive, les défis plus grands, mais les gens d'ici, seront toujours aussi attachants et j'en serai toujours aussi fier. C'est pourquoi, devant ce challenge, Jean Perrault dit présent.

Ma passion : réussir la ville nouvelle...

C'est pourquoi, je veux réussir la ville nouvelle avec vous pour qu'ensemble nous soyons plus forts tant sur le plan économique que sur le plan administratif.

Mon passé est garant de l'avenir. J'ai fait mes preuves et vous pouvez juger mes performances.

Je vous invite donc à m'accompagner pour que la passion de réussir la ville nouvelle de Sherbrooke devienne notre passion commune à tous...

À bientôt

Jean Perrault

À lire samedi prochain

Sondage

La Tribune - CKSH - UniMarketing



Jean Perrault



Richard Gingras

- Si des élections à la mairie de Sherbrooke avaient lieu aujourd'hui pour qui voteriez-vous?
- Jean Perrault ou Richard Gingras?
- Quel candidat mène la meilleure campagne?
- Doit-on vendre Hydro-Sherbrooke?

La Tribune

CKSH

UniMarketing

Tous les résultats seront publiés samedi prochain le 20 octobre dans La Tribune

Les restos gardés à l'oeil

Promotion handicap Sherbrooke tient à s'assurer d'une accessibilité suffisante

Jean-François Cadieux
jcadieux@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'organisme Promotion handicap Sherbrooke aura à l'oeil les restaurateurs de la Ville nouvelle qui n'offrent pas suffisamment d'accessibilité aux personnes handicapées.

En effet, à l'aide d'un questionnaire, les membres de l'organisme questionneront les propriétaires de restaurants sur divers aspects physiques.

Ces derniers devront dire si leur commerce est muni d'une rampe d'accès, si une personne en fauteuil roulant peut ouvrir la porte d'entrée sans assistance, etc.

«Nous nous attardons d'abord aux restaurants et aux brasseries. Suite à nos sondages téléphoniques, nous ferons des visites dans les restaurants», explique M. Pierre Germain, membre du conseil d'administration de l'organisme.

«Suite à ces visites dans les restaurants, nous tenterons d'élaborer des solutions techniques et économiques. Si on ne reçoit pas nos suggestions, eh bien nous organiserons des pressions avec les milieux communautaires», poursuit M. Germain.

Selon ce dernier, quelque 12 000 personnes sont considérées comme ayant un handicap sur le territoire de la Ville nouvelle de Sherbrooke.

«Il faut permettre aux gens handicapés de sortir de leur milieu, de leur solitude et de leur ennui», raconte M. Germain.

Dans un deuxième temps, on tentera d'évaluer les salles de spectacle, de théâtre et de cinéma du territoire.

«Nous avons été vigilants dans nos sites à évaluer. La priorité a été accordée à tous les endroits où l'on ne pouvait substituer la personne handicapée. Ainsi, on ne rend pas service à une personne en allant au restaurant à sa place car elle en est incapable», paraphrase-t-il.

L'organisme n'entend pas non plus rester muet dans l'élection municipale en cours.

«Un par un, nous allons demander aux candidats de nous appuyer», dit Pierre Germain.

Dépendance

«Les personnes handicapées ont tout, puis ils se plaignent!»

Voilà le genre de commentaires qu'entendent à l'occasion les membres de Promotion handicap Sherbrooke inc.

«Les gens disent toujours que nous prenons les meilleurs places pour nous stationner, mais nous n'avons pas le choix. Pour nous, en fauteuil roulant, et notamment l'hiver, c'est l'enfer», dit M. Yvon Marcotte, secrétaire-trésorier de l'organisme.

Son de cloche semblable du côté du président de l'organisme.

«Mon fauteuil, je l'ai payé moi-même 6000 dollars. La seule chose qui m'ait été payée est ma rampe mécanique pour accéder à mon véhicule. J'ai reçu une subvention et j'en suis très reconnaissant», lance M. Gilbert Gauthier, président de l'organisme.

Parfois, lorsque les gens voient l'adaptation de son véhicule, ils lui disent qu'il a beaucoup d'argent.

«Certaines personnes pensent que nous sommes riches, mais nous avons un handicap. Nous aimerions beaucoup

mieux avoir nos pattes. C'est frustrant!», lance le président de l'organisme.

Mais ce dernier tient à rappeler que plusieurs sont très serviables à l'égard des personnes handicapées.

Finalement, Promotion handicap Sherbrooke inc., donne son plein appui à la démarche de Mme Chantal Vallée qui parcourt ces jours-ci le trajet Sherbrooke-Québec, en fauteuil roulant motorisé, afin de convaincre le ministre Guy Chevrette de la nécessité d'investir dans le transport adapté.



Pierre Germain et Yvon Marcotte, de Promotion handicap Sherbrooke inc. sont déjà au travail.

URGENT

AVEZ-VOUS DE VIEUX ÉLECTROMÉNAGERS AMANDE?

NOUS VOULONS LES ACHETER MAINTENANT.

Les Spécialistes ont besoin de toute urgence de 350 VIEUX APPAREILS AMANDE OU BLANCS de n'importe quelle grande marque.

JUSQU'À 250 \$ POUR CHAQUE VIEIL APPAREIL.

Profitez-en pour changer : RIEN À PAYER AVANT 1 AN!

LA PERCEPTION DES AMANDES

*Achat de vos vieux appareils : certaines conditions s'appliquent. Rien à payer avant 1 an, taxes exigibles, sous réserve de l'approbation du crédit. La perception des amendes pour un temps limité. Détails sur place.

LES SPÉCIALISTES

DE L'ÉLECTROMÉNAGER

Nous livrons en région plus d'appareils que quiconque. Alors si vous n'êtes pas entièrement satisfaits, nous LES REPRENDONS SANS CONDITION

SHERBROOKE

SUPER MAGASIN
(à côté d'Archambault)
316, rue des Érables
563-2920

CENTRE-VILLE
(à l'angle de la rue Dépot)
225, rue Wellington Sud
563-0563

SHERBROOKE • GRANBY • DRUMMONDVILLE • ST-HYACINTHE • VICTORIAVILLE

OUVERT À VIE

Les plus gros détaillants indépendants d'électroménagers dans l'Est du Canada.

www.servicedelestrie.com



STAR BÉDARD
Coiffure et Esthétique

ATTENTION

**COIFFEURS
COIFFEUSES
ESTHÉTICIENNES**

BEAUTÉ STAR-BÉDARD MONTRÉAL INC.
VOUS AVISE DU DÉMÉNAGEMENT DE LA BOUTIQUE DE SHERBROOKE

À partir du **22 octobre 2001**, nous serons au :
131, boul. Jacques-Cartier Sud, (face au parc), Sherbrooke, Québec
J1J 2Z4 (819) 562-8995 (voisin de Remax)

HEURES D'OUVERTURE lundi, mardi, mercredi : 8 h 30 à 17 h 00;
jeudi : 8 h 30 à 20 h 00; vendredi : 8 h 30 à 17 h 00

Exposition

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Présentation au Centre d'exposition Léon-Marcotte (222, rue Frontenac)
Jusqu'au 21 décembre 2001

GRATUIT pour les moins de 6 ans
Enfants 2,50 \$
Adultes 4 \$
Famille 9 \$

MUSÉE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

Ouvert samedi et dimanche
De 12 h 30 à 16 h 30
819-564-3200

Ministère du Patrimoine canadien
Programme d'aide aux Musées

Ville de Sherbrooke Québec

LA sortie familiale de l'été!

Une coproduction du Musée du Séminaire de Sherbrooke, du Planétarium de Montréal et du Musée de la Paléontologie et de l'Évolution 55977

GOOD YEAR

ULTRA GRIP ICE

RABAIS instantané de 10,00 \$/pneus

Radial de performance conçu pour offrir une traction optimale sur la glace ou sur le mouillé

Service rapide et courtois!

La place pour l'entretien de votre véhicule

SERVICE DE PNEUS COMEAU INC.
133, rue Angus Sud
EAST ANGUS
832-3928

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Freins
Mise au point
Silencieux
Suspension

Blitz au bénéfice des jeunes passagers

L'Estrie connaîtra quatre journées de vérification des sièges d'auto pour enfants

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Douze activités ont été planifiées sur quatre jours en Estrie pour procéder à la vérification des sièges d'auto pour enfants.

Ces journées régionales de vérification constituent une première et mettent à contribution la Société de l'assurance automobile du Québec, l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Collège de Sherbrooke avec ses étudiantes et étudiants en Techniques policières mais également en Techniques d'éducation à l'enfance et d'éducation spécialisée, le CAA-Québec, le Contrôle routier du Québec, divers CLSC, des commerçants et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

M. Alain Collerette, directeur régional de la zone Québec - Estrie - Mauricie - Centre-du-Québec pour la Société de l'assurance automobile du Québec, a rappelé qu'au Québec, les accidents d'auto constituent la première cause de décès chez les jeunes enfants.

«En 2000, il y a eu près de 750 enfants de moins de cinq ans, passagers d'un véhicule, qui ont subi des accidents avec blessures. Et, de ce nombre, 35 étaient de la région de l'Estrie.»

Il a ajouté que l'utilisation des sièges d'auto réduit de 70 pour cent les probabilités de décès et de blessures graves en cas d'accident d'automobile. Encore faut-il que l'utilisation soit adéquate. Les statistiques démontrent que seulement trois enfants sur dix sont installés adéquatement dans un siège d'auto approprié à leur taille.

Toujours à refaire

Le capitaine Louis Dulude, responsable de la



Une ribambelle d'enfants tenant des écriteaux, accompagnée de la mascotte Baladine, ont lancé un message bien senti aux parents et grands-parents: rendez-vous à l'une des 12 activités des journées régionales de vérification des sièges d'auto, en Estrie.

surveillance du territoire à la Sûreté du Québec de l'Estrie, a mentionné avec justesse que la sensibilisation au siège d'auto adéquat pour les enfants est toujours à recommencer.

«C'est qu'il y a toujours de nouveaux parents et de nouveaux grands-parents. Alors il faut lancer les messages de sensibilisation régulièrement.»

M. Dulude a souligné que les manufacturiers

de sièges d'auto pour enfant sont de plus en plus sensibilisés et améliorent sans cesse la qualité du produit. Les

fabricants de véhicules font leur part en augmentant également les points d'ancrage.

«Il est important de lire les instructions afin de bien installer les sièges.»

Seulement 5 pour cent sans anomalie

M. Denis Roy, directeur de la Sûreté municipale du Canton de Granby et représentant de l'Association des directeurs de police du Québec, a insisté sur l'importance de ces activités préventives.

«Le 6 mai dernier, à Sherbrooke, une journée de vérifications de sièges d'auto pour enfants s'était tenue et avait remporté un vif succès, 162 familles ayant répondu à l'appel. Pas moins de 210 sièges d'auto avaient été vérifiés mais malheureusement, de ce nombre, seulement 11 sièges ou 5 pour cent des sièges ne comportaient aucune anomalie.»

C'est pourquoi on a senti l'importance de tenir plusieurs journées de vérification des sièges d'auto pour enfants en Estrie.

«D'ici la fin d'octobre, nous encourageons fortement les parents et grands-parents à prendre soin de la sécurité de leurs tout-petits en prenant quelques minutes de leur temps pour faire vérifier leur siège d'auto pour enfants à l'une des 12 activités de vérifications.»

Les journées cibles: 14, 21, 27 et 28 octobre. Il suffit de découper le calendrier.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION DE SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS

Date	Heure	Endroit	Adresse	Ville
14 octobre	10 h à 16 h	Fontaine électronique	215, rue Angus Sud	East Angus
	10 h à 16 h	Canadian Tire	60, rue Simonds N.	Granby
	10 h à 15 h	Casernes des pompiers	230, rue du Collège	Lambton
	10 h à 16 h	Canadian Tire	2135, rue Sherbrooke	Magog
21 octobre	9 h à 16 h	Canadian Tire	1599, rue du Sud	Cowansville
	10 h à 16 h	Poste de police	1600, boul. Saint-Joseph	Drummondville
	10 h à 16 h	Polyvalente Montignac	3409, rue Laval	Lac-Mégantic
	10 h à 16 h	Centre de mécanique moderne	448, rue Craig Est	Richmond
27 octobre	10 h à 16 h	Casernes d'incendie	226, rue Rivière	Bedford
28 octobre	10 h à 16 h	Poste de police	90, boulevard de Bromont	Bromont
	10 h à 16 h	Canadian Tire	1850, rue King Ouest	Sherbrooke
	10 h à 16 h	Rue fermée	Rue Deragon	Waterloo

Faits divers

Récompense offerte pour retracer le malfaiteur

SHERBROOKE (PSJ) - L'entreprise Castech de Thetford-Mines, qui opère la Fonderie Unitcast, rue Belvédère Sud, à Sherbrooke, depuis le 13 août dernier, offre une récompense de 5000 \$ pour l'arrestation et la condamnation de l'auteur du méfait ou encore de celui qui a passé la commande.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le policier Michel Martin, porte-parole du Service de police de la région sherbrookoise.

Rappelons qu'après le long congé de l'Action de Grâce, de retour au travail à la fonderie, des employés ont constaté dans l'avant-midi que le transformateur de l'entreprise avait tout perdu ses huiles.

Une pièce métallique avait délibérément été déboulonnée, permettant ainsi le déversement des huiles.

Bilan: 65 000 \$ pour remplir de nouveau le transformateur, 20 000 \$ pour le nettoyage du terrain et une journée de production de 53 employés perdue.

Ce qu'il faut comprendre est que la relance de la fonderie Unitcast a été rendue possible grâce à Castech qui pourrait tout aussi bien tourner le dos à la rue Belvédère et retourner d'où elle vient... laissant 53 emplois sur le carreau.

Le S.P.R.S. considère l'affaire sérieuse et a mis deux enquêteurs sur le dossier.

Les informations que des gens possèdent certainement peuvent être communiquées aux autorités, au 821-5555.

«Occupez-vous des Talibans!»

Surpris sur une opération-radar alors qu'il filait à une vitesse de 98 kilomètres-heure dans une zone de 50, sur les hauteurs de la rue King Est, à Sherbrooke, vers une heure du matin, hier, le conducteur a lancé aux policiers qu'il ferait bien mieux de s'occuper des Talibans que de lui.

Il faut ajouter que l'homme, âgé de 25 ans, de Fleurimont, avait en plus un verre dans le nez. En fait plus que ça car les échantillons d'haleine ont révélé des teneurs de 230 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Dans sa plaidoirie, il a ajouté que le comportement de Ben Laden l'inquiétait énormément et qu'il avait choisi de profiter de la vie au maximum pendant qu'il était encore temps.

On sait que l'alcool au volant, ça coûte une beurrée, ça fait suspendre le permis de conduire et la vitesse excessive lui vaudra en plus une amende de 195 \$, des frais importants et trois points d'inaptitude.

Vouloir profiter de la vie c'est pas si mal, mais ça coûte cher! Et dans ces circonstances, c'est dangereux!

Deux mains brûlées pour une soupe au «pot»

Un homme, âgé de 25 ans, de Sherbrooke, a subi de sévères brûlures aux mains et aux avant-bras alors qu'il était à concocter une soupe au «pot» dans l'intention de produire une quantité d'huile de cannabis.

La potion s'est enflammée. Dans un désir légitime mais dangereux de vouloir sortir le contenant enflammé de l'appartement, au 1674 rue Dunant, à Sherbrooke, en soirée de jeudi, le fabricant a répandu de l'huile un peu partout, ce qui a multiplié les dommages, en plus de se brûler.

Les membres du Service de police de la région sherbrookoise et les pompiers se sont rendus sur place. Ont suivi le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland, du Département de prévention des incendies et des enquêteurs du SPRS.

On a cru et craint un moment qu'une fillette de deux ans aurait pu se trouver dans le logement car on y a trouvé un sac avec des jouets et des vêtements, mais il semble que ce ne soit pas le cas.

L'individu devra vraisemblablement répondre de fabrication d'huile de cannabis et de possession de marijuana car on a trouvé surplace un gros sac brun rempli de feuilles de cannabis. Il pourrait également être accusé d'incendie criminel.

Les experts l'ont souvent répété qu'il est extrêmement dangereux de fabriquer ce genre de produit en milieu fermé. C'est encore pire dans des immeubles à logements et dans les endroits où il y a plusieurs personnes.

Les gaz de combustion peuvent s'enflammer à tout moment et parfois exploser.

Déjà 3 ans...

LOUIS BÉLANGER
PROPRIÉTAIRE

PROFITEZ DE **RABAIS INTERESSANTS** sur les quelques modèles 2001 en inventaire NEUFS ET DÉMONSTRATEURS

- 1 AUDI A8
- 2 AUDI A6
- 1 AUDI ALLROAD
- 5 AUDI A4 (1.8 et 2.8)
- 1 AUDI TT ROADSTER VENDU

SHERBROOKE AUTOHAUS
4421, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST (819) 564-2834

Entre les deux, il doit bien y avoir quelqu'un.

Pour une performance et une rentabilité accrues, confiez l'installation de vos appareils à gaz naturel à un **Partenaire certifié Gaz Métropolitain**. Et que ça roule!

Partenaire certifié Gaz Métropolitain

Les Partenaires certifiés Gaz Métropolitain: des experts qui ont le sens des affaires. Entre vous et vos affaires, il ne devrait y avoir personne d'autre qu'un spécialiste qualifié et expérimenté.

POUR UNE LISTE COMPLÈTE DE NOS PARTENAIRES CERTIFIÉS, APPELEZ OU CLIQUEZ. 1 800 567-1313 www.gazmetro.com

On a longtemps craint le pire à East Angus

Josianne Lussier
EAST ANGUS

Hier matin, devant les décombres de la Résidence Belval, sur le chemin Cloutier, les nombreux pompiers, parents, amis et voisins, soulagés qu'il n'y ait aucun mort ni blessé, ne pouvaient que constater la rare intensité de l'incendie qui a complètement ravagé la plus importante résidence pour personnes âgées de la ville d'East Angus.

Le constat se faisait par lui-même puisqu'il ne restait plus rien de cette magnifique résidence qui abritait pas moins de 65 résidents dont la moyenne d'âge se situe autour de 75 ans.

Le chef des pompiers du service des incendies de la municipalité d'East Angus, Gaétan Poulin, encore sous le choc et complètement épuisé, ne cessait de répéter qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi terrible en 38 ans de métier.

«J'ai vu plusieurs brasiers dans ma vie, mais un comme celui-ci jamais. Ce n'est pas tant le feu que la survie des bénéficiaires qui nous a pris autant d'énergie. Si nous avions pu combattre le feu à notre arrivée sur les lieux, nous aurions sans doute réussi à le contrôler beaucoup plus rapidement», explique Gaétan Poulin qui avoue n'avoir jamais pu contrôler véritablement l'incendie qui s'est déclarée vers 21 h 50, mis à part quand le vent est tombé vers 2 h 00 hier matin.

Plusieurs de la quarantaine de sapeurs d'East Angus, d'Ascot Corner, de Westbury, de Cookshire et de Dudswell qui ont combattu le brasier resteront sans doute marqués par ce drame qui a touché La Résidence Belval et dont l'origine serait une cigarette laissée dans une poubelle.

«Les sauvetages ont été des plus difficiles. Nos pompiers et les nombreux bénévoles ont dû faire rapidement et une vingtaine de personnes a dû être prise de leur balcon du troisième étage et descendue par une échelle dans les bras de mes hommes», ajoute M. Poulin.



Les dommages causés par l'incendie qui a complètement rasé La Résidence Belval d'East Angus sont évalués à plus de deux millions de dollars. Heureusement, personne n'a été blessé, mais on a longtemps craint le pire.

Les énormes tisons qui volaient dans les airs à plus d'un kilomètre du brasier inquiétaient aussi énormément les sapeurs. Plusieurs voisins ont même dû arroser leur toit de résidence et leur terrasse.

Une fière chandelle

Outre l'excellent travail accompli par les pompiers et le personnel de l'établissement, les bénévoles ont joué aussi un rôle important dans le sauvetage in extremis de plusieurs pensionnaires. Le conseiller municipal Martin Mailhot, qui a lui-même donné un bon coup de main aux autorités, était encore stupéfait devant la collaboration et le partenariat qui s'est développé jeudi soir.

«Je n'avais jamais vu autant de personnes travailler ensemble dans un même but et être aussi efficace. Tout le monde a vraiment mis la main à la pâte et c'est extraordinaire de voir le travail qui a pu se faire en si peu de temps. La population d'East Angus mérite une fière chandelle aujourd'hui pour leur collaboration et leur débrouillardise», avoue M. Mailhot.

Le personnel s'encourage

Hier matin, les larmes, l'inquiétude et la nervosité que l'on pouvait lire dans le visage des rési-

dants et du personnel de la Résidence avait fait place à beaucoup d'amour et de réconfort.

En plus de perdre leur emploi, les 17 employés perdent aussi des amis et des confidents dans cet incendie.

«J'ai tout fait pour les sauver. Je ne pensais même plus au danger. Tout ce que je voulais c'est de sauver mes personnes âgées. Elles sont très importantes dans ma vie», lance Luc St-Pierre, le préposé aux bénéficiaires qui était de garde jeudi soir.

Pour sa part, le propriétaire de la résidence, Jean Goudreau, qui en possède également trois autres en région, a fait savoir que son plus cher souhait serait de reconstruire La Résidence Belval, lui qui en propriétaire que depuis le 1 avril 2001. Cependant, il est encore trop tôt pour décider quoi que ce soit selon lui. Il devra d'abord s'informer des assurances puisque les dommages sont évalués à plus de deux millions de dollars.

Une chose est certaine, c'est qu'atterré par ce qui venait de se produire, M. Goudreau, était tout de même extrêmement soulagé du travail des pompiers et bénévoles, même s'il a eu, à un certain moment donné, très peur.

Tous les résidents évacués ont pu être relocalisés en début de nuit jeudi soit chez un parent ou un ami en attendant les futurs développements.

L'ancien chef de police de Pierreville accusé de trafic de pot

Evelyne Leblanc
DRUMMONDVILLE

L'ancien chef de police de Pierreville, Fernand Hamel, 60 ans, reviendra le 2 novembre au palais de justice de Drummondville pour la suite des procédures dans son dossier où il fait face à des accusations de production de cannabis et de possession dans le but d'en faire le trafic.

Rappelons que l'homme de Saint-Joachim-de-Courval a été arrêté le 4 septembre alors que les policiers de la Sûreté du Québec venaient de saisir 4500 plants de marijuana dans un boisé adjacent à sa résidence. Le tout avait été évalué à 13,5 millions \$ alors qu'à l'unité les plants auraient pu facilement être monnayés à plus de 3000 \$ chacun sur le marché noir vu leur grande qualité, selon la SQ.

En plus d'avoir déjà occupé le poste de chef de police,

Hamel aurait déjà brigué le suffrage au poste de conseiller lors des deux dernières élections municipales de Saint-Joachim.

VERGER
heath

Venez visiter notre charmant verger
situé sur les jolies collines de Dufferin Heights.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
2\$ DE RABAIS DU MINOT VALIDE JUSQU'AU 21 OCTOBRE 2001

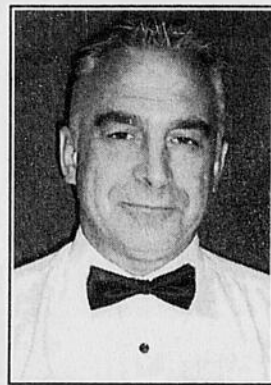
• Cortland • Spartan • McIntosh • Lobo
• Wolfriver • Joyce • Empire • Pommettes

Autres produits
• Saumon Chinook
• Miel et produits d'éroble
• Courges et citrouilles
• Pommes à chevreuils
• La patate
• Jus fraîchement pressés
• Boulangerie et fromagerie (les fins de semaine)

(819) 876-2817

Le meilleur goût avant tout!

4950, chemin Heath, Stanstead Est (Québec)
Ouvert de 9 h à 17 h, 7 jours
(après novembre, téléphonez d'abord) 569-411



Mario Lauzon

Le St-Malo, pub «Gustare» (voisin du Cartier) est fier d'annoncer la venue de M.

Mario Lauzon, barman «Emeritus», qui vient se joindre à son équipe pour vous recevoir dans une ambiance chaleureuse et conviviale dès le 2 octobre.

Le St-Malo
255, boul. J.-Cartier Sud
(voisin du Cartier face au parc).

Roy connaîtra sa sentence le 22 novembre

Evelyne Leblanc
DRUMMONDVILLE

Daniel Roy, 20 ans, accusé d'homicide involontaire, connaîtra sa sentence le 22 novembre prochain au palais de justice de Drummondville.

Les représentations sur sentence ont eu lieu mercredi dernier alors que la Couronne et la Défense ont présenté leurs témoins. Pour sa part, Me Patrick Fréchette, l'avocat de Roy, a fait témoigner tour à tour l'accusé, son père et le psychologue Pierre Gagné. De son côté, Me André Rompré a amené à la barre deux membres de la famille de la victime.

Alors que la Couronne demande une peine d'emprisonnement ferme, la défense réclame une peine de 2 ans moins un jour avec sursis.

Rappelons que Roy a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire quant au meurtre de l'oncle de son colocataire, Jean-Louis Joyal, 43 ans, dans la soirée du 23 mars dernier. Les événements se seraient produits vers 21 h au 303 de la rue Celanese à Drummondville.

Les deux hommes auraient eu une violente altercation. L'accusé aurait asséné une vingtaine de coups violents avec les poings, les avant-bras et le tibia sur l'ensemble du corps de la victime dont plusieurs à la tête ce qui aurait causé la mort du quadragénaire par polytraumatisme.

Maintenant chez
ALAIN BERGERON
Centre de beauté

à la Place des congrès (Delta)
les jeudis, vendredis, samedis

Pour rendez-vous :
562-2333

Danielle Taillon
Lieutenant
Rés. : 878-3817

57009

À la Résidence Steve L. Elkas, chaque petite attention a sa grande importance.



À la perte d'un être cher, il est apaisant et sécurisant de se sentir épaulé par une équipe professionnelle et dévouée. Cette attention particulière, vous la trouverez à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas**. Accessibles 24 heures par jour, Steve Elkas, son fils Stéphane et leur personnel hautement qualifié consacrent tout le temps nécessaire pour bien vous écouter et vous guider.

Par son approche humaine, son service de grande qualité et son respect des traditions, l'**entreprise familiale** a su se démarquer auprès des familles de la région. Depuis sa création, il y a 25 ans, la Résidence s'est donné pour mission de conseiller et de soutenir les familles dans toutes les démarches entourant le décès d'un proche. Ce constant dévouement se traduit par de multiples petits gestes et a permis à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas** de se bâtir une réputation faite de confiance et de satisfaction.

STEVE ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

CRÉMATION - FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES - PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES
601, rue du Conseil (au coin de la 7^e Avenue), Sherbrooke (Québec) (819) 565-1155

ça change pas le monde, sauf que...



Tirage de 50 BMW 325i* au total. Du 13 au 27 octobre 2001.
*Voir le règlement du tirage des lots bonis chez votre détaillant loto-québec.



18 ans +

En plus du gros lot de 5 000 000 \$, 10 BMW* en lots bonis au prochain tirage.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Encore les hôpitaux...

Encore une fois, au cours des dernières semaines, nos médias régionaux ont fait écho à des difficultés financières vécues dans nos hôpitaux, en particulier au CHUS.

Ces difficultés ne touchent pas que notre région. Les trois plus grands CHU du Québec (CHUM, McGill et CHUO) font présentement l'objet d'une vérification spéciale (audit). Quelques hôpitaux sont en tutelle. En Ontario, le congédiement de David Levine, à la suite d'un déficit accumulé de 140 millions \$, confirme que la situation n'est pas plus rose ailleurs. Au-delà d'une certaine exaspération face à la fragilité de ces institutions, ces problèmes soulèvent des questions fondamentales sur la gestion et la viabilité à long terme du système de santé.

Abordons tout d'abord le volet de la gestion.

Plusieurs posent la question brutalement: «Doit-on gérer pour garantir des soins accessibles ou pour équilibrer le budget?»

Le gestionnaire hospitalier n'a pas la liberté de faire un tel choix. Il doit faire les deux: c'est-à-dire maximiser l'accessibilité à des soins de qualité tout en s'assurant de la meilleure

utilisation possible des fonds mis à sa disposition. Le public s'attend à ce que l'on gère «son argent» avec sagesse et efficacité, les taxes et les impôts n'ayant pas une élasticité sans fin.

Il serait foncièrement antidémocratique que les dirigeants hospitaliers s'approprient le pouvoir qui revient aux élus de changer les priorités de l'utilisation des fonds publics.

À l'inverse, l'État doit être transparent sur le niveau de financement réel qu'il accorde (par exemple les coûts des médicaments) et ne pas laisser à l'hôpital seul l'odieuse du rationnement des services.

Cela nous amène à une deuxième question encore plus fondamentale que la gestion locale d'un hôpital: «L'État peut-il assurer un financement adéquat du système de santé publique à moyen et long terme?»

Il semble bien que la réponse soit «non».

La plupart des provinces canadiennes consacrent près de la moitié de leur budget à la santé et la tendance est à la hausse partout. Le vieillissement de notre population combiné à des traitements de plus en plus sophistiqués contribueraient à une accélération de la hausse des coûts,



Jean-Pierre
CHICOINE

alors que ceux qui paient des taxes seront de moins en moins nombreux.

Le gouvernement du Québec, face à ces perspectives difficiles, a créé la Commission CLAIR. Celle-ci a proposé des avenues intéressantes sur la philosophie des soins mais a peu élaboré sur le financement du système. Il semble bien, comme la Commission CLAIR l'a indiqué, que la clef du financement passe par la loi canadienne sur la santé. Cette loi assujettit la contribution financière fédérale aux soins de santé aux cinq conditions suivantes:

- La gestion publique: le régime d'assurance-santé d'une province doit

être géré sans but lucratif par une autorité publique.

- L'intégralité: tous les services de santé assurés fournis par les hôpitaux et les médecins sont couverts par le régime public.

- L'universalité: toutes les personnes assurées ont droit aux services de santé selon des modalités uniformes.

- La transférabilité: le paiement des coûts se poursuit quand une personne déménage ou voyage au Canada ou à l'étranger.

- L'accessibilité: l'accès raisonnable des personnes assurées à des services hospitaliers et médicaux médicaux nécessaires doit être libre de tout obstacle financier ou autre.

Cette loi interdit explicitement l'utilisation de frais modérateurs.

Le gouvernement fédéral est conscient des pressions qui s'exercent sur le système et il a créé, en avril 2001, une commission sur l'avenir des soins de santé au Canada qui doit faire rapport en novembre 2002. Le commissaire Roy Romanow (ancien premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan) a le mandat de recommander les politiques et les mesures qui sont nécessaires pour assurer à long terme la viabilité du système de santé...

Les pressions sur M. Romanow,

pour redéfinir les cinq principes de base de la loi canadienne, seront extrêmement fortes. Déjà, un comité du sénat canadien recommandait, en mars 2001, d'envisager l'utilisation de frais «d'utilisation» et de rendre imposable la valeur des services reçus du système de santé.

Les ministres de la Santé de l'Ontario et de l'Alberta ont repris ces propositions de même qu'une utilisation élargie du secteur privé pour la dispensation des soins.

On peut s'attendre à ce que la présente récession accentue encore la nécessité d'une réforme en profondeur du financement du système de santé. Il y a fort à parier que les recommandations du commissaire Romanow auront plus d'impacts sur nos vies que celles de la Commission CLAIR.

En attendant, les hôpitaux doivent démontrer une meilleure cohésion interne (employés, professionnels, médecins, syndicats) et une meilleure complémentarité avec les autres institutions du réseau, afin que chaque dollar disponible soit utilisé efficacement pour la population.

Nos gouvernements, eux, doivent donner l'heure juste sur leur capacité de financement et débattre publiquement les enjeux qui, trop souvent, sont en catimini.

Lettre ouverte

Le flou des défusions

Monsieur Jean Charest,
chef du Parti libéral du Québec

Dans quelques semaines auront lieu des élections municipales au Québec. Elles seront marquées par la création de nouvelles villes issues des fusions annoncées par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Madame Louise Harel.

Or, vous et vos députés défendez une position différente de celle du gouvernement du Québec sur ces fusions. Vous êtes allés de l'avant avec l'idée de défusionner ces nouvelles villes avant votre élection lors du prochain scrutin général. À l'instar de leur chef, des députés, députées, ont prêté main-forte aux candidats et candidates des partis de l'opposition en reprenant cette idée, sans être capables de préciser leur discours.

Votre concept a paru séduisant pour certains qui se préparent déjà pour l'après-fusion. Des candidats aux élections municipales du 4 novembre concentrent leurs efforts sur la défusion, sans savoir ce qui se cache effectivement derrière ça.

Puisque vous en êtes l'instigateur, vous avez le devoir de nous éclairer sur les mécanismes qui mèneront à cette défusion. Des groupes de citoyens, des maires et mairesses, d'actuels conseillers, conseillères et candidats vous ont déjà demandé de leur donner des ré-

ponses précises à leurs questions. Ils attendent toujours et pourtant votre engagement risque de provoquer un fouillis indescriptible et des dépenses très importantes.

Vous devez donc maintenant:

- rendre publiques toutes les modalités du processus de consultation menant à une défusion;

- nous dire qui aura le pouvoir décisionnel de consulter et qui en assumera les coûts;

- nous expliquer comment seront annulées les conventions qui auront été amalgamées après beaucoup d'efforts;

- et nous dévoiler surtout combien tout cela va coûter aux contribuables québécois.

Agissez conformément à votre statut de chef de parti et mettez fin à cette période trouble dans laquelle vous avez plongé les municipalités du Québec par vos propos irresponsables.

On nage dans le flou dans cette affaire et la population a le droit de savoir où vous en êtes.

Pauline Picard
Députée fédérale de Drummond



Pauline Picard

Le douanier regardait un film porno



Fenêtre sur le monde

Washington et les états musulmans



Jean-René
CHOTARD

Seulement 25 jours séparent l'attentat de New York et le début des frappes contre l'Afghanistan. Le pouvoir américain a réalisé une belle performance diplomatique en réunissant, à si brefs délais, une coalition. Mais cette coalition reste fragile. Outre les alliés inconditionnels de l'OTAN et même, c'est nouveau, de la Russie, les états musulmans ne peuvent apporter qu'un soutien fragile et limité.

Alliance obligée

Les États-Unis sont la seule superpuissance depuis la fin de l'URSS. Les états musulmans se trouvent donc obligés de suivre la politique américaine dans ses grandes lignes. Mais il subsiste une variété d'attitudes. Quelques états, comme la Jordanie, sont pratiquement dans la dépendance de l'Occident. D'autres, et c'est le cas de l'Arabie, sont des partenaires dont les souverains sont, en fait, protégés par les États-Unis contre leur propre population. Quelques autres, et l'Égypte en est le symbole, sont des partenaires, capables de critiquer Washington.

À l'exception de l'Irak et de l'Iran qui n'ont pas, actuellement, de relations diplomatiques avec l'Amérique, tous les états arabes et musulmans sont contraints de trouver un équilibre sou-

vent difficile. D'une part, ces régimes politiques subsistent ou se maintiennent grâce à l'appui américain. Pour les autorités politiques du Koweït ou de Jordanie, l'espérance durée se compterait en mois, voire en semaines, si la protection américaine venait à leur manquer. Mais d'autre part, et en même temps, ces autorités politiques se trouvent exposées aux pressions ou à la colère de leurs opinions publiques. Le chômage, la misère se doublent de la fureur qui peut animer les musulmans, au regard d'un certain nombre de dossiers: les Palestiniens, l'exploitation du pétrole par des compagnies américaines. Dans des crises comme la guerre de 1991 contre l'Irak ou bien la crise actuelle, les gouvernements musulmans sont écartelés entre les exigences de conformité présentées par Washington et l'émotion des foules de musulmans. Ce n'est qu'un détail et il peut nous faire sourire. Pour des musulmans très religieux, la présence de soldats occidentaux en Arabie est en soi une sorte de profanation. Mais que les Spice Girls, vêtues légèrement, viennent dans le sultanat d'Oman, distraire les militaires britanniques, alors c'est l'abomination! Ne rions pas, après tout, chez eux, les musulmans pieux et dévots ont bien droit d'avoir les sentiments qui sont les leurs.

Cas du Pakistan

Le Pakistan est un état musulman mais il tient, dans la crise actuelle, un rôle très différent. Le Pakistan, pays de 140 millions d'habitants, a été un proche allié des États-Unis pendant la

guerre froide. Washington avait pris à son égard une certaine distance depuis 1990 et surtout depuis les tests nucléaires de 1998. Seulement voilà, l'espace aérien du Pakistan était nécessaire pour pouvoir frapper l'Afghanistan.

Washington a demandé au Pakistan, dans la crise présente, beaucoup plus que l'usage de l'espace aérien. En fait, ce sont les services de l'armée pakistanaise (the Inter Service Intelligence) qui ont soutenu les talibans d'Afghanistan depuis cinq ans. Sans cet encadrement militaire, comment des soi-disant étudiants en théologie auraient-ils manipulé du matériel complexe et piloté des avions de chasse? Washington a donc demandé au Pakistan de «lâcher» les talibans. C'est pour cette raison d'ailleurs que la résistance des talibans comme force structurée devrait être brève. Ainsi donc, le Pakistan offre aux Américains les conditions d'une victoire, pas trop difficile, pour cette phase de la guerre. Mais en échange, le Pakistan gagne quelque chose. Les sanctions économiques qui le frappaient depuis les tests nucléaires sont levées. Déjà. Le Pakistan qui est en état de banqueroute va voir sa dette auprès du Fonds monétaire international ré-échelonnée.

Le Pakistan a offert gros, il reçoit en conséquence, et il est le seul état musulman à tirer un bénéfice concret de l'engagement américain dans le conflit présent. Les fondamentalistes du Pakistan, bien sûr, vont s'agiter mais le président du pays, le général Musharraf, n'aura pas trop de peine à expliquer aux milieux d'affaires, et surtout

aux autres généraux qui sont tellement liés aux milieux d'affaires, que servir les Américains est utile, à la fois pour la patrie, pour leurs comptes bancaires personnels et même, quoique beaucoup plus tard, pour les citoyens ordinaires.

Quels gestes pour les Arabes?

Les états arabes ne vont rien gagner d'aussi clair, ni d'aussi rapide. Depuis des mois, l'Égypte multiplie les cris d'alarme sur la dégradation du conflit israélo-arabe. Le message pourrait avoir obtenu un effet puisque le président Bush a signalé que les Palestiniens avaient droit de posséder leur état. Également, à la surprise de beaucoup d'observateurs, la Syrie, pourtant classée par le département d'état américain comme état aidant les terroristes, vient d'obtenir un poste permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Les États-Unis auraient pu faire objection, ils se sont abstenus. Ce n'est qu'un geste mais il est en convergence avec un changement de l'attitude américaine. Cependant, pour gagner les chefs des gouvernements arabes et pour convaincre leurs opinions publiques, de la nécessité de la lutte contre le terrorisme, dans la durée, il faudra une altération profonde de la politique extérieure américaine en général.

Perspectives de la campagne d'Afghanistan

Les talibans se trouvent affaiblis immédiatement par la désorganisation que provoquent les bombardements et par la fin du soutien du Pakistan. Mais s'ils parviennent à tenir Kaboul,

la capitale, divers groupes vont se tourner vers l'alliance du nord qui, d'ailleurs, a toujours été reconnue à l'ONU comme l'autorité légitime d'Afghanistan. Plus ou moins vite les talibans risquent de se trouver réduits au statut de rebelles. S'ils se dispersent, ils perdent leur efficacité; s'ils se concentrent pour des attaques, l'armée de l'air américaine dispose de bombes adaptées pour terminer leur capacité à combattre. Rapidement.

La phase actuelle du conflit, c'est-à-dire avec les bombardements américains, sera brève. En effet, début novembre, l'hiver s'installe sur les montagnes et les hauts plateaux d'Afghanistan. Selon leurs traditions, les Afghans ne font pas et ne feront pas la guerre en hiver. Quelle chance pour les Américains, car en décembre, pour les musulmans, le ramadan est un mois de jeûne et de recueillement. Les gouvernements des pays musulmans et plus encore leurs opinions publiques n'accepteraient pas que l'Occident fut en guerre contre des musulmans au cours de cette période. Mais au-delà de ce mois à grande valeur symbolique religieuse, les musulmans du monde seront attentifs au sort des millions de réfugiés d'Afghanistan. La première phase de la grande campagne contre le terrorisme ne peut être gagnée sans que soit pris en considération la survie des personnes déplacées.

Jean-René Chotard
Professeur titulaire
Département d'histoire
Université de Sherbrooke



NOS VOISINS ANGLOPHONES

Scott Verity Stevenson
COLLABORATION SPÉCIALE svstevenson@yahoo.ca

Kim Prangley poursuit la tradition à Haskell

Kim Prangley est l'exception des travailleurs et travailleuses d'aujourd'hui: elle est à l'emploi de la Haskell Free Library & Opera House depuis 20 ans. Pour la plupart d'entre nous, les emplois changent beaucoup plus fréquemment.

Mais Mme Prangley, 41 ans, est aussi un cas particulier. Sa mère, Adelaïde Prangley, avait travaillé pour la même institution pendant 12 ans avant son décès à cause du cancer. «Elle était malade mais elle était aussi inquiète pour l'avenir de la bibliothèque», dit Mme Prangley en entrevue cette semaine. «Je lui ai dit qu'on s'occupait de sa maladie en premier mais que je prendrais soin de la bibliothèque aussi. Elle est morte neuf mois plus tard. Elle avait 51 ans.» Le 20e anniversaire de son décès a lieu ce mois-ci.

Les deux femmes Prangley représentent bien le dévouement communautaire de la famille qui a donné naissance à l'institution Haskell. Aujourd'hui, à Stanstead et à Derby Line au Vermont, c'est toute la communauté qui célèbre le 100e anniversaire de la création de la Haskell Free Library & Opera House, un don à la communauté de Mme Martha Stewart Haskell et son fils Horace Stewart Haskell en mémoire de leur mari et père Carlos Haskell.

La première pierre

Le mardi 15 octobre 1901, suite à une parade parmi la communauté, la première pierre a été placée pour la construction d'un édifice de trois étages, 60 pieds par 70, qui se trouvera à la fin de sa construction, trois ans plus tard, sur la frontière canado-américaine, avec la porte principale aux États-Unis et une partie de l'intérieur au Canada.

Cette semaine, les responsables ont ouvert une capsule témoin placée dans la première pierre angulaire il y a cent ans, mais malheureusement la plupart du contenu a été endommagé. «Il y avait trois pièces de monnaie encore intactes, mais le reste était en mauvaise condition, selon le vice-président de l'institution, David Lepitre. Nous avons reconnu des morceaux du Stanstead Journal, des timbres, une liste de membres des francs-maçons et des photos de la famille Haskell, mais il n'y avait rien qui a vraiment été sauvé.»

Une des activités des célébrations d'aujourd'hui sera le remplacement de la capsule témoin, comprenant des objets équivalents à la capsule originale. On espère que celle-là résistera aux ravages du temps et aux caprices de l'humain pour un autre centenaire.

Malgré le dévouement de quelques membres de la communauté, comme les Prangley et les Lepitre, l'avenir de la Haskell n'est malheureusement jamais facile à assurer. L'institution opère sans aucune subvention gouvernementale, mais ne charge pas de frais d'abonnement pour les services bibliothécaires, selon le vœu de ses créateurs... Voilà pourquoi on trouve «Free» dans son nom. Les conseils d'administration, qui comprennent toujours à peu près une moitié de membres américains et une moitié de canadiens, n'ont jamais voulu charger même les frais de retard sur les livres empruntés; la pénalité demeure de deux sous par jour selon les directives de l'époque de Mme Stewart.

Le financement de l'institution dépend alors des dons de la communauté (une campagne annuelle rapporte de 9000 \$ à 10 000 \$), une dotation originale de la famille Haskell, et des activités bénéfiques comme les concerts de la fameuse Haskell Opera House.

Pas de douane

Pourquoi construire une telle beauté architecturale, aujourd'hui reconnue comme site historique par les gouvernements américains, canadiens et québécois? «La bibliothèque était la raison principale de l'édifice, dit M. Lepitre. La salle d'opéra était pour financer la bibliothèque. C'était un don à la communauté. La famille considérait qu'il y avait un besoin dans la communauté. Des petites bibliothèques existaient à l'époque, mais elles étaient principalement des salles au-dessus des magasins.»

La Haskell a été construite sur la frontière pour desservir les deux pays sans avoir besoin de croiser la frontière. À l'époque, la dénomination Trois Villages, employée pour décrire Stanstead, Rock Island et Beebe aujourd'hui, décrivait plutôt Stanstead et Rock Island au Québec et Derby Line au Vermont. La question de se construire sur la frontière était aussi moins problématique. Selon M. Lepitre, une cinquantaine d'édifices, qui s'appellent «line houses» en anglais existent encore à travers le Canada, avec la grande majorité dans la région des Trois Villages. Mais depuis les années 1960, le phénomène est au moins beaucoup plus découragé par la Commission de la frontière.

Pour accéder à la Haskell de l'un ou l'autre côté de la frontière, on n'a pas besoin d'aller faire un rapport aux douanes. «On espère que cette liberté demeure malgré les problèmes récents [du 11 septembre]. Les gens locaux comprennent cette façon de vivre; on parle de gens qui ont des frères et sœurs sur les deux côtés de la frontière. Ils vivent avec le phénomène à chaque jour», dit M. Lepitre.



Kim Prangley et sa mère représentent bien le dévouement communautaire de la famille qui a donné naissance à l'institution Haskell. Aujourd'hui, à Stanstead et à Derby Line au Vermont, c'est toute la communauté qui célèbre le 100e anniversaire de la création de la Haskell Free Library & Opera House.

Phil Desormeaux, Stanstead Journal

Un autre effort pour desservir les multiples communautés de la région frontalière: si on considère que la moitié des clients de la Haskell viennent des États-Unis et l'autre moitié du Canada, on considère encore que la moitié du service aux Canadiens devrait être en français, alors qu'un quart de la collection d'environ 20 000 livres est en français, et on alterne trois fois par année grâce à des emprunts de la Bibliothèque centrale de Sherbrooke.

La bibliothèque Haskell offre aussi des vidéos et cassettes, des revues, de l'accès aux ordinateurs et l'Internet, des expositions d'arts et des programmes pour tout âge comme le «Story Time» et «Books on Wheels».

Sur le menu d'activités aujourd'hui il y a la reconstitution de la parade d'il y a un siècle, un magicien, des jongleurs, des spectacles de variétés vaudeville à 14h et 19h30 et un dîner barbecue vers midi. Les frais d'admission pour le barbecue sont de 7,50 \$ CAN ou 5,50 \$ US.

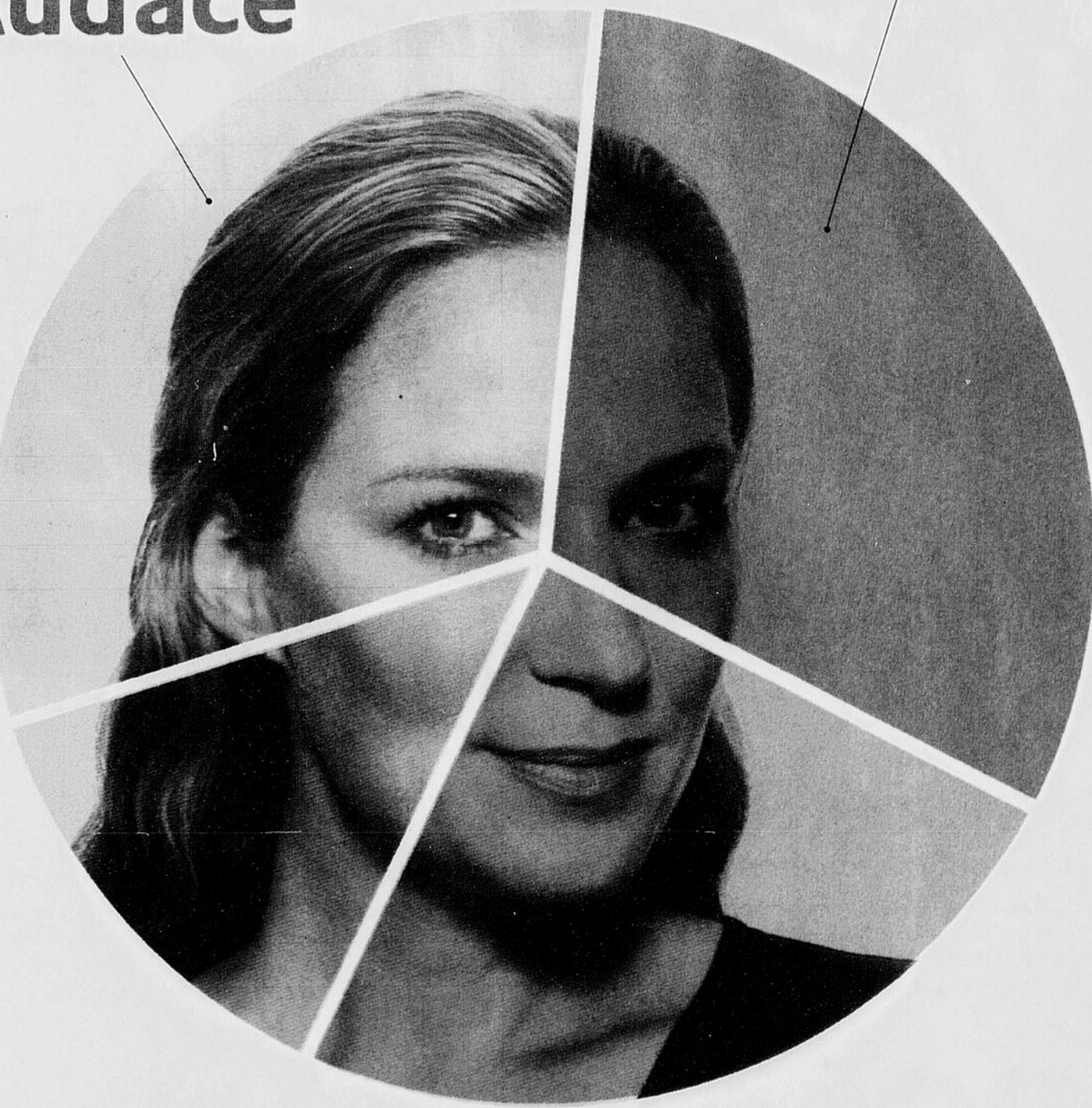
La Haskell Free Library & Opera House se trouve au 1, rue Church à Stanstead et au 93, avenue Caswell au Derby Line. Le numéro de téléphone canadien est le 876-2471 et leur site Web se trouve au www.haskellopera.org.

Une citrouille de 809 livres

Les Estriens ont échappé les prix lors de la compétition de l'Association des Ottawa-St. Lawrence Growers samedi dernier, mais la compétition était forte. La citrouille gagnante, venant de l'Ontario et pesant 1153 livres, a brisé le record mondial de 1140 livres de l'année passée. La citrouille, qui aurait sûrement gagné le prix pour beauté s'il en existait un, est celle de Stan MacDonald, dont j'ai parlé la semaine dernière, qui pesait 809 livres... la deuxième plus grosse du Québec.

Scott Verity Stevenson est rédacteur et traducteur en langue anglaise résidant à Lennoxville.

Audace Prudence



De solides qualités qui nous placent parmi les meilleurs gestionnaires de fonds en Amérique.

Il en faut de l'audace et de la prudence pour faire fructifier plus de 100 milliards de dollars d'actif. Il en faut pour investir sur les cinq continents, dans les secteurs économiques les plus prometteurs.

Chez CDP Capital, la plus grande équipe spécialisée au Canada met son audace et sa prudence à profit.



Le gestionnaire de fonds de la Caisse de dépôt et placement du Québec

cdpcapital.com

L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE CHRYSLER



NOUVEAU EN 2002

- Nouvelle transmission automatique à 4 rapports
- Insonorisation supérieure

CHRYSLER NEON LE 2002

« Un véhicule sophistiqué aux performances inspirées »

Chrysler Neon LE 2002. L'ensemble 24D comprend : Nouvelle transmission automatique à 4 rapports • Insonorisation supérieure • Climatiseur • Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Sacs gonflables avant de nouvelle génération • Tapis protecteurs avant et arrière • Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Glaces teintées • Système antidémarrreur Sentry Key^{MD} • Dégivreur de lunette • Suspension indépendante aux 4 roues • Colonne de direction inclinable • Miroirs de courtoisie • Casier de rangement au tableau de bord • Plein d'essence gratuit^Δ

Louez à

259 \$*
PAR MOIS.

LOCATION DE 60 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE SEULEMENT 999 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.
TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Ou obtenez

0 %^Δ

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUTES LES NEON 2002.



CHRYSLER SEBRING LX 2002

« Une combinaison étonnante de performance et de style »

Chrysler Sebring LX 2002. L'ensemble 24H comprend : Moteur DACT de 2,4 L, 150 ch, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Système antidémarrreur Sentry Key^{MD} • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Boîte à gants verrouillable • Casier de rangement au tableau de bord • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Banquette arrière 60-40 rabattable • Colonne de direction inclinable • Commande électrique d'ouverture du coffre • Régulateur de vitesse • Plein d'essence gratuit^Δ

Louez à

299 \$*
PAR MOIS.

LOCATION DE 48 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 2 785 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.
TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Ou obtenez

0,8 %[†]

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS SUR TOUTES
LES BERLINES SEBRING 2002.

Options de location de 48 mois offertes*	
Mensualités	Comptant initial
331 [†]	1 395 [†]
363 [†]	0 [†]

5/100

Garantie de 5 ans/100 000 km**
sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

CHRYSLER
Voici ma voiture.

DIPLÔMÉS



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep^{MD}.
^Δ 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2002 en stock. [†] 0,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur toutes les berlines Sebring 2002 en stock. * Tarifs mensuels jusqu'à 48 mois établis pour la berline Sebring LX 2002 avec ensemble 24H, et jusqu'à 60 mois pour la Chrysler Neon LE 2002 avec ensemble 24D. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 500 km (après 102 000 km pour la Chrysler Neon) au taux de 15 ¢ le kilomètre. ^Δ, [†] Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à charger ou à commander un véhicule. Offre d'une durée limitée, valable sur les modèles 2002 en stock seulement et exclues à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. ^Δ Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. [†] Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Neon (750 \$). Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep^{MD} est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. ^{MD} A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asséoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep^{MD} du Québec

